

- 2 Brève**  
À la recherche du dentiste d'urgence  
Jan dau Melhau contre l'éolienne
- 3 Enduro : dur, dur, pour les zones humides...  
Forestiers, pourquoi nous devons être attentifs aux conséquences  
de nos décisions**
- 4 Moreau explose, une remise à plat s'impose...  
Lettre ouverte à Monsieur Moreau**
- 5 Enduro et RSA  
Apprendre à conduire autrement sur la Montagne limousine**
- 6 Les préfetures coupent sournoisement  
les vivres aux associations**
- 8 Eau : alerte à tous les étiages !**
- 9 À Peyrat-le-Château, l'Huda va changer de main  
À Eymoutiers, face au squat de la rue de la République,  
l'ODHAC s'obstine**
- 11 Squat : Retour sur une occupation avortée à  
Saint-Quentin-la-Chabanne**
- 12 Avec la Limou'Zine, les livres sortent sur les  
places de village**
- 13 La campagne peut être l'avenir des exilés.es**
- 14 Renard roux - *Vulpes vulpes***
- 15 La nature au bout de l'objectif**  
Carte blanche à Loren Gautier
- 16 Fantasmagories à Vassivière**
- 17 La pelha dau colador (la peillo dao couladou)\***
- 18 La chronique d'exils et « Pour continuer, tapez ! »  
Une carte vivante et collective d'auto-organisation ?**
- 19 L'abécédaire du cyclisme limousin**
- 20 Bloc-notes**



INSUFFISANTES  
PLUIES  
NON  
SATISFAISANTES

Eau : alerte à  
tous les étiages !

Réserve naturelle de l'étang des Landes - Creuse - Août 2019

Trimestriel  
décembre 2022  
3,50€

## À la recherche du dentiste d'urgence

C'est jeudi de septembre et mon chéri a mal aux dents. Comme il n'a pas de dentiste traitant, je contacte le mien qui lui propose un rendez-vous ...dans trois mois. Nous tentons plusieurs autres dentistes aux alentours d'Eymoutiers puis à Limoges. Quand ils répondent, ils lui expliquent qu'il devrait être bien content d'avoir un rendez-vous en décembre, que chez eux ce ne sera pas avant janvier.

Au détour de nos multiples appels on nous donne le truc : attendre dimanche. faire le 15 qui le mettra en contact avec le dentiste de garde qui devrait le recevoir même si cela risque de se solder par un arrachage de dent... Le CHU organise des rendez-vous de stomato pour les personnes atteintes de cancer (ce qui est le cas en l'occurrence), ils font des diagnostics, à la rigueur des extractions mais pas de soin. Le CHU a donc un service dentaire... qui ne fait pas de soins !

À la clinique de la CPAM : rien. Appel en dernier recours auprès d'un centre privé de l'urgence dentaire (non conventionné et donc non pris en charge par la sécu) qui propose de rappeler la semaine suivante. J'évoque (poliment et calmement) la notion d'urgence différée et me fait traiter de patiente agressive. Fin de la conversation, au revoir.

Fort heureusement après des auto-soins et de bonnes doses de paracétamol, la douleur a cédé et il ira voir le dentiste en décembre.

J'en déduis que les dentistes ont leur plein de patients et n'en veulent pas d'autres. Ils ne sont pas organisés pour l'urgence et on ne peut avoir accès aux soins urgents que le dimanche. La garde n'est pas faite pour cela : elle doit assurer les soins urgents du week end mais pas ceux de la semaine !



Blaireau fâché



Rien de nouveau dans ce monde qui persiste à marcher sur la tête, les tueurs ont repris leurs boucheries dans nos campagnes, même l'académie d'Aix-Marseille vient d'interdire aux enseignants et aux élèves de faire des sorties dans les collines en raison des risques de chasse ! Je crois rêver !

Nous sommes en crise climatique dit-on, qu'à cela ne tienne, le circuit automobile du Mas du Clos réouvre sa piste et le préfet autorise une course de motos dans une zone sensible Natura 2000 sur le plateau ! Bonjour le CO2 et la biodiversité ! Nous sommes en crise énergétique, qu'à cela ne tienne, "on" n'exclut pas le redémarrage de centrale à charbon, même Sarko y va de sa contribution en souhaitant l'exploitation du gaz de schiste ! Pourvu que Hollande ne propose rien, sinon on est foutu ! Un projet de géothermie profonde se met en place dans le Puy de dôme, au grand dam des habitants et de France Nature Environnement : "la géothermie profonde n'a rien de renouvelable, elle cause des microséismes, voire des séismes, comme ça s'est produit en Alsace ou en Suisse où les projets ont dû être stoppés". Mais c'est pas grave, pourquoi pas exploiter le lithium aussi ? Après des mois d'analyses, la société Imerys a confirmé la présence de lithium sur le site de Beauvoir dans l'Allier. « Des quantités "très attractives" qui en font "un gisement d'importance mondiale" ». Hé ben voyons, c'est Manu 1er qui va être content ! Vive la voiture électrique ! Il a plein d'amis industriels qui vont résoudre la crise avec le fric de l'État ! Nous sommes en crise nous serine-t-on, mais après 40 ans ce n'est plus une crise, c'est un régime politique !

Tout ça me donne soif ! Allez à la vôtre !

m.bernard

## Jan dau Melhau contre l'éolienne

Un projet éolien sur la commune de Montgibaud (Corrèze), tout près de son village de Royer (Meuzac, Haute-Vienne), a mis en émoi Jan dau Melhau, se amis et ses voisins. Pour sonner la mobilisation, notre poète occitan a écrit une chanson dont nous vous livrons le début dans sa version française (il y a, bien sûr, une version en occitan).

Le texte (occitan et français) de la chanson et son interprétation musicale (CD) peuvent être commandés à : Jan dau Melhau, Roier, 87380 Meusac.



On nous parle d'éoliennes  
Qu'on dresserait par chez nous,  
Nous ne voulons pas qu'ell's  
viennent  
Oh mais vraiment pas du tout!

Haut et large ça te brasse,  
Ça va quand c'est vu de loin,  
Mais toi, quand tu l'as en face,  
Tu le supportes bien moins.

**IPNS** bénéficie du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (Ministère de la Culture, DRAC Nouvelle Aquitaine)

Des lecteurs souhaitent de nouveau notre présence sur Facebook, considéré comme un moyen de communication désormais incontournable ! Notre ancienne page a été bloquée et rendue inaccessible, veuillez prendre note de l'adresse de la nouvelle page : <https://www.facebook.com/le.journal.ipns>



dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. <https://www.helloasso.com> - Paiement sécurisé.

Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte Helloasso mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plate-forme de financement participatif

Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à « Imprimé Par Nos Soins » que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

**IPNS**

Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne  
Mise en page graphique : Michel Bernard  
Illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady  
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert  
Commission paritaire : 1027 G 81797 - ISSN : 1635-0278

<http://www.journal-ipns.org>

### IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 €  , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 €  , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

# Enduro : dur, dur, pour les zones humides...

Le samedi 5 novembre, une course de motos d'enduro, la 22e édition de l'En'duo du Limousin, a mené sur les chemins du Plateau depuis Aubusson quelques 430 motos... Une manifestation qui n'était pas du goût de tout le monde, en particulier la commune de Gentioux-Pigeolles, le PNR de Millevaches, le Conservatoire des espaces naturels du Limousin et plusieurs défenseurs de l'environnement qui contestaient la traversée de zones humides par cette armada mécanique. S'appuyant sur des avis favorables mais circonstanciés de l'Office national des forêts et de

l'Office français de la biodiversité, la préfecture de la Creuse a néanmoins autorisé un circuit de 140 km environ qui a été perturbé en plusieurs endroits. Aux sources du Thaurion, quelques manifestants ont bloqué le parcours. Ailleurs, la signalisation de la course a été détournée ce qui a entraîné l'égarage de nombreux coureurs et finalement l'interruption de la course par ses organisateurs (sur tout cela nous renvoyons sur l'article publié par Médiapart, « Enduro d'Aubusson : la course de trop sur le plateau de Millevaches » : <https://s.42l.fr/Enduro>).

Pour protéger les sources du Thaurion, les organisateurs de l'En'duo avaient promis d'installer un petit pont pour éviter d'abîmer le fluet cours d'eau à cet endroit. C'est ce que montre notre photo : le chemin que devait emprunter la course, le filet d'eau et... le non moins fluet « pont » (une demi-palette recouverte d'un tissu synthétique). Comment croire que 430 motos auraient tranquillement fait la queue leu leu pour passer sur cette frêle protection et ne pas détériorer le chemin et le ruisseau ?



## Forestiers, pourquoi nous devons être attentifs aux conséquences de nos décisions

Tous les forestiers ne se voilent pas les yeux sur la manière dont la société regarde leur profession et l'exploitation forestière. Entre crispations et prises de conscience, les mentalités évoluent. Dans un texte adressé aux adhérents du Groupement de développement forestier (GDF) de la Montagne limousine, Benard Palluet, forestier lui-même, en témoigne.

Les réactions des tiers aux travaux forestiers sont bien plus complexes et consternantes qu'on l'imagine, en tous cas bien plus loin de notre logique de forestiers que nous le pensons généralement. Convaincus de nos « bonnes manières » nous n'avons la plupart du temps aucune idée des sensations désagréables voire des réactions de rejets qu'induisent nos actions, aussi vertueuses soient elles.

### Un chantier presque parfait

En voici une illustration avec l'exploitation en quelques mois de 700 m<sup>3</sup> issus de futaie irrégulière sur une dizaine d'hectares et du même volume sur trois parcelles non contiguës coupées à ras (2 hectares environ). Les coupes, bien préparées, ont été réalisées avec soin et même interrompues un temps pour éviter des dégâts qui n'auraient pas manqué de survenir avec la pluie. Toutes les particularités des chantiers et de l'environnement identifiées, ainsi que toutes les consignes y afférant ont été prises en compte et respectées : ruisseaux, tourbières, murets, fourmilières, taches de régénération, réserves (résineux ou feuillus), saignées d'évacuation d'eau, places de dépôts, voies publiques... Bref, des chantiers pleinement réussis pour le forestier... et le propriétaire que je suis. À tel point que je me suis fait un devoir de féliciter les opérateurs pour cela.

### Désagréable surprise

Or, désagréable surprise, une part (infime certes) des habitants et des habitués du lieu, « natifs » pour la plupart et même assez proches du milieu forestier pour certains, en ont éprouvé une forme de dépit. En effet, pour ceux-là, rien n'est plus comme avant car une partie du paysage est différent, sans compter que les impacts des machines ont modifié l'aspect et la consistance des chemins. Ces derniers, quoiqu'en bon état, c'est à dire sans ornière et accessible au passage à VTT ou en voiture se retrouvent un peu élargis et bien sûr dénudés. C'est à dire poussiéreux avec la sécheresse et glissants sous la pluie. Paradoxe de la situation, les déçus éprouvent des sentiments contradictoires. Ils reconnaissent à la fois la qualité globale des travaux et le professionnalisme des intervenants mais reconnaissent un certain dépit devant ces pistes nues et la transformation radicale de leurs sentiers de promenade... Ils confessent la perte d'envie d'emprunter ces itinéraires jusqu'à ce que la nature ait effacé les stigmates de l'exploitation et que l'action du renouvellement ait esquissé l'amorce de nouveaux peuplements sur les parcelles « à blanc ».

### Un problème que nous ne savons pas bien traiter

Devant ces réactions un peu inattendues et plutôt nouvelles

dans un canton habitué aux travaux forestiers, on est bien obligé d'admettre que nos actions forestières, quelques soient leurs qualités techniques et le soin dont elles ont bénéficié, provoquent inévitablement des impacts que d'aucuns considèrent comme négatifs, alors que pour les professionnels, ils ne sont que les stigmates inévitables et éphémères de leur activité.

Ces impacts sont plus ou moins visibles et diversement perçus. Certes, conséquences et perceptions ne sont pas identiques entre des chemins défoncés et ceux simplement privés de leur végétation, entre une coupe rase et une coupe de jardinage, entre un prélèvement de gros bois et celui de sujets en devenir, mais il est vrai que quelques soient nos interventions techniques, nous modifions les milieux et la perception que les usagers en ont. Il faut se rendre compte qu'il existe, en dehors de toute logique rationnelle, un attachement sentimental et justement irrationnel envers ce qui touche le cadre de vie, et que nous ne savons pas, ou pas bien traiter ce type de problème.

C'est un fait qu'il faut avoir en tête et anticiper, peut être en l'expliquant préventivement ? Ce qui est certain, c'est qu'il est nécessaire de l'assumer humblement tout en mettant en œuvre les éléments qui nous reviennent pour un retour rapide à la normale.

Bernard Palluet

# Moreau explose, une remise à plat s'impose...



La réaction de Jean Baptiste Moreau lors de l'affaire de l'En'duo d'Aubusson évoquée page 3 et reproduite ci-dessous, illustre encore une fois les amalgames, les mélanges et les procès d'intention que cet ancien député ne cesse de mener contre les habitants des communes du Plateau. Il met dans le même sac tout et n'importe quoi, attaque les bénéficiaires du RSA ou des communes comme Faux-la-Montagne ou Gentioux-Pigerolles réputées « favorables » aux « traînes savates » ; cite pêle-mêle : « ultra gauche néo-fasciste », « yourtes », « allergiques au travail » ou « squat » ; et désigne régulièrement un « autre » extensif et général comme ennemi. Nous publions ici deux réactions à cette verve anti-plateau. L'une se présente comme une lettre ouverte à Monsieur Moreau et émane d'un conseiller municipal d'une des communes critiquées régulièrement par l'ex député, Faux-la-Montagne. L'autre, démontre, chiffres à l'appui, que les bataillons de bénéficiaires du RSA sur le Plateau... ne sont pas plus nombreux ici qu'ailleurs. Deux mises à plat qui s'imposaient.

## Lettre ouverte à Monsieur Moreau

J'habite à Faux la montagne et suis élu de cette commune. Les propos de Monsieur Moreau m'ont choqué venant d'un homme politique qui se définit comme modéré. Je m'adresse à vous, Monsieur Moreau, en tant qu'élu local d'un territoire que vous stigmatisez régulièrement, suggérant on ne sait quelle cascade

d'irrégularités et de complicité dans la manière dont nous gérons nos communes. Vous nous avez encore récemment accusé de laisser une urbanisation illégale et rampante sévir sur nos communes, en rajoutant qu'« il fallait mettre de l'ordre dans tout ça assez rapidement ». Nous avons ici comme ailleurs quelques habitants qui essayent de déroger au code de l'urbanisme et nous essayons autant que possible de le faire respecter. Les extensions de maisons autant que l'installation de bâtiments non déclarés ne datent pas d'hier sur nos territoires (tout comme partout en France d'ailleurs) et très certainement sur votre territoire. Ces situations, très rares au demeurant, ne relèvent pas d'une catégorie particulière de citoyens comme vous le laissez entendre, mais beaucoup plus de « natifs historiques » que des nouveaux arrivants généralement plus respectueux des règlements d'urbanisme ! À l'occasion des incidents qui ont émaillé l'En'duo vous montez encore la barre d'un cran en accusant les élus du Plateau de complicité avec les personnes qui ont réalisé les dégradations du fléchage dont l'action a été globalement condamnée. À part votre hostilité, évidemment politique, à notre égard, qu'est-ce qui vous permet ce genre d'affirmation calomnieuse ?

Que connaissez vous des pratiques de ces territoires que vous livrez à la vindicte publique ?

Que connaissez vous des initiatives qui s'y développent, des nouvelles manières de vivre qui s'y inventent, des débats et des réflexions qui s'y développent ? Croyez vous que ce soit par hasard que nos villages ont des taux de progression de leur population et de leur activité économique aussi importants, contrairement à ce que l'on constate dans d'autres parties de la Creuse ? Et cela avec des taux de RSA ou de chômage égaux ou inférieurs à ce que l'on retrouve sur le reste du territoire de Creuse Grand Sud contrairement à ce que vous affirmez. Savez vous que nos écoles sont pleines ? Que des restau-

rants et des bars viennent s'y installer ? Que des activités culturelles s'y multiplient ? Que des PME s'y implantent ? Que des agriculteurs et des éleveurs y vivent et y prospèrent et que des jeunes, parce qu'en effet il y a beaucoup de jeunes sur nos territoires, y créent leur activité professionnelle ?

Nous accueillons en effet, comme cela se fait depuis de longues années, toutes celles et tous ceux qui ont envie de s'installer sur ce territoire de manière pérenne, pour y apporter leurs compétences, leurs savoir-faire, leur énergie et aussi quand, ils en ont, leurs capitaux.

 **Jean Baptiste Moreau**  
6 novembre, · 🌐

Inadmissible honteux. J'adresse mon plus entier soutien aux organisateurs et aux bénévoles qui ont essayé de mettre en valeur et de dynamiser une fois de plus notre département.

Je partage les propos de mon ami Jouany Chatoux . J'avais dénoncé il y a longtemps cette ultra gauche qui est en train de s'enkyster , de parasiter et de métastaser sur le plateau tel un cancer.

La défense de l'environnement, ils n'en ont strictement rien à foutre. Il n'y a qu'à regarder leurs installations yourtes illégales etc dégueulasses construites sans autorisation dans des zones natura 2000. Ce sont les mêmes qui ont été manifeste dans les deux sevrés.

Je l'avais dit , ils détestent notre société sauf quand il s'agit de toucher le RSA ou quand il faut appeler papa maman, souvent très fortunés, pour mettre de l'argent sur le compte en banque. Ils défendent soit disant les services publiques mais sont les premiers à descolariser leurs enfants, car l'école de la République n'est certainement pas assez bien pour eux.

Ce sont les mêmes qui ont empêché l'implantation de l'usine à pelet à Viam. Ils veulent faire du plateau une réserve de traîne savates, profiteurs de la société et allergiques au travail (ils ignorent même le sens de ce mot).

Notre Creuse et le Plateau ont de vrais atouts qu'il faut développer tout en préservant l'environnement évidemment mais ces gens là ne sont même pas pour la plupart issus de notre territoire. Certains sont fiches S . Comme le dit Jouanny la peur doit changer de camp. Il faut détruire leurs habitations si elles ont été construites illégalement, les virer s'ils squattent.

Il faut restaurer l'ordre républicain pour la tranquillité des habitants légitimes de ce territoire qui ne demandent qu'à y vivre librement et y être heureux. Car cette ultra gauche n'est en rien pour la démocratie. J'en ai eu la preuve, ils insultent , menacent et sont prêts au pire pour imposer leur point de vue et leur mode de vie et ne supportent pas la moindre idée contraire.

Cette ultra gauche néo fasciste n'a rien à faire sur notre territoire . Ils ne le connaissent pas , ils n'entendent rien à notre ruralité et à notre mode de vie. Ils veulent juste imposer leur idéologie mortifère.

Les élus qui les soutiennent ou qui rentrent dans leur jeu devront rendre des comptes le jour où il y aura un drame, car si rien n'est fait, cela finira comme ça. ÇA SUFFIT !!!

Alors oui, nous, élus locaux de ces territoires (élus démocratiquement avec de larges majorités incluant des habitants de toutes origines), nous assumons, avec la population qui s'y active, cette politique d'accueil volontariste. Et nous en sommes fier-e-s, comme nous sommes fier-e-s des générations précédentes d'élus-e-s qui ont initié les changements et fier-e-s des habitant-e-s qui, génération après génération, ont su accueillir de nouveaux arrivants et les intégrer si solidai-

rement. tromper de combat. En respectant les pratiques de chacun et en les resituant dans un contexte global. La situation nationale et internationale est suffisamment grave pour que nous ne multiplions pas les divisions et les oppositions stériles. Donc ce n'est qu'en développant une concertation apaisée entre tous les acteurs et les actrices de bonne volonté que nous pourrions créer en commun une dynamique positive profitable à toutes et tous.

Alain Détolle

# Enduro et RSA

Les incidents de l'enduro d'Aubusson ont donné l'occasion à l'ancien député de la Creuse (macroniste battu par LFI) et au maire d'Aubusson (PS) de ressortir l'« argument » des paresseux du plateau venus d'ailleurs, qui ne font rien, vivent du RSA et donnent des leçons aux natifs. Est-il possible de vérifier cet « argument » ? Faut-il répondre par les taux d'allocataires du RSA dans les communes de Moreau et Moine ?

## Prudence sur les chiffres

Avant tout il faut avoir à l'esprit que la CAF elle-même attire l'attention sur l'imprécision et l'incomplétude des données qu'elle met en ligne sur les allocataires du RSA au niveau des communes, particulièrement sur les moins peuplées (nombreuses en Creuse). De plus, plus les communes sont petites plus les données peuvent varier d'une année à l'autre. Nous disposons des données pour 2020. Au niveau national les allocataires du RSA représentent 2,9 % de la population et en Creuse 4,1 %.

Sur le territoire du parc, nous avons des résultats sur un tiers des communes représentant les deux tiers de la population. Les allocataires du RSA représentent 1,9 % de la population.

Sur la communauté de communes Creuse Grand Sud, nous avons des résultats sur la moitié des communes représentant les trois quarts de la population. Les allocataires du RSA représentent 3,2 % de la population.

## Population éligible au RSA : prudence encore !

Pour être plus juste, il convient de faire plutôt la comparaison avec la seule population éligible au RSA plutôt qu'avec

la population totale. Avant 25 ans on n'y a pas droit, après 65 ans le minimum vieillesse, plus élevé, prend le relais. Au niveau national, le taux d'allocataires du RSA sur la population éligible est alors de 6 % et en Creuse de 9 %.

Reconstituer les données de l'INSEE est un long travail que nous n'avons fait que sur Creuse Grand Sud. Le pourcentage d'allocataires du RSA passe alors à 6,6 % de la population éligible. La commune qui a la plus forte proportion d'allocataires du RSA en 2020 est Saint-Marc-à-Loubaud avec 9,9 %. Suivent Aubusson avec 8,8 %, Faux-la-Montagne avec 7,5 % et Felletin avec 6,5 %. Quant à Gentioux-Pigerolles, fortement mise en cause à l'occasion de l'enduro, elle est à 4,9 %.

Ajoutons qu'à ce micro-niveau, il faudrait maîtriser nombre d'éléments complémentaires. Par exemple, le taux très bas de Gentioux-Pigerolle s'explique en grande partie par l'existence du foyer pour handicapés qui accueille jusqu'à 56 personnes à partir de 20 ans. Prises en charge par d'autres dispositifs, ces personnes ne sont pas éligibles au RSA. Corrigé de cette donnée, le pourcentage d'allocataires sur la population éligible au RSA monterait à 6 %.

Inversement, dans la commune de Saint-Marc-à-Loubaud, des logements à loyers « très sociaux », qui ont amené des personnes en grande difficulté, expliquent la moitié du taux très élevé

d'allocataires du RSA. Il existe probablement ailleurs dans les petites communes des situations particulières qui peuvent expliquer des « anomalies » très nombreuses.

## Conclusion prudente

L'« argumentation » selon laquelle les communes « alternatives » du plateau seraient envahies et dirigées par des gens qui ne font rien et vivent du RSA n'a donc aucun fondement statistique. Sauf à considérer que les « pauvres » d'Aubusson ou d'Aulon (ferme de Moreau) sont plus honorables que ceux du plateau. Depuis le Moyen-Âge les classes dominantes considèrent, sans aucun fondement sérieux, qu'il y a des « vrais pauvres » et des « faux pauvres », des « bons » et des « mauvais », des « méritants » et des « profiteurs », des « venus d'ailleurs » et des « autochtones », et qu'il faut sévir. Il en va de même avec les chômeurs. À noter aussi l'absurdité quand on regarde les chiffres bruts : les 11 allocataires du RSA auraient pris le pouvoir à Gentioux ou les 17 à Faux !

Christian Vaillant

# Apprendre à conduire autrement sur la Montagne limousine

Le permis de conduire reste aujourd'hui un sésame quasi-indispensable pour répondre aux besoins de mobilité sur la Montagne limousine. Mais qui ne connaît pas dans son entourage une personne qui galère pour aller faire ses heures de conduite loin de chez elle, obligée de bloquer des demi-journées entières pour se rendre à l'autre bout du Plateau ? Si tant est que l'on ait les moyens de s'offrir le passage du permis, ce qui pour des publics précaires, jeunes, etc. est loin d'être une évidence. Fort de ce constat, un collectif d'habitants a décidé d'apporter une solution nouvelle pour les personnes sans permis, en prenant modèle sur les initiatives lancées ailleurs en France. L'idée : créer une auto-école autogérée, sans moniteur agréé mais avec des bénévoles bien rodés.

Après quelques échanges auprès de personnes impliquées dans des actions similaires à Lyon et Nantes, le duo à l'initiative du projet, épaulé par le salarié du groupe mobilité du Syndicat de la Montagne limousine a décidé de passer la vitesse supérieure. C'est ainsi qu'une petite dizaine de personnes intéressées se sont retrouvées fin octobre à Faux-la-Montagne pour une Assemblée générale qui a vu la création de la « Voiture École Rurale et Solidaire de la Montagne limousine ».

## Une auto-école associative

Les échanges ont permis d'y voir plus clair sur les différentes activités possibles et les besoins du territoire : mettre à disposition un véhicule adapté pour simplement faire des heures de conduite en plus de celles effectuées dans une auto-école ? Proposer un accompagnement complet depuis l'apprentissage du code de la route jusqu'à l'examen de conduite ? Proposer des heures de remise en confiance pour des personnes qui n'ont plus conduit depuis longtemps et se retrouvent, de fait, isolées ? Une petite enquête menée quelques mois plus tôt avait permis d'estimer qu'une dizaine de personnes pourrait être intéressée à passer le permis dès la première année. L'association réfléchit donc à une offre similaire à ce que peuvent proposer les auto-écoles, bien que ce soit le modèle le plus compliqué à mettre en œuvre.

## Que dit la réglementation ?

Du point de vue réglementaire, rien n'empêche de proposer des cours de code de la route, et les stagiaires peuvent passer l'examen en candidats libres. Pour l'apprentissage de la conduite, le cadre est plus strict : les heures de conduite doivent se dérouler dans un véhicule adapté (double-commande, doubles rétroviseurs, signalétique spécifique), et la personne assise sur le siège passager doit être titulaire du

permis de conduire depuis au moins 5 ans. Enfin pour l'examen de conduite, les choses se corsent, puisque la voiture amenée par les candidats libres devra être immatriculée depuis moins de six ans. Or ces voitures sont plus difficiles à trouver sur le marché de l'occasion, les auto-écoles cédant les leurs au bout de 6 ans.

Une solution mixte pourrait être envisagée : les stagiaires effectueraient la majorité de l'apprentissage au sein de l'association, mais l'examen de conduite serait effectué dans la voiture d'auto-écoles ou de moniteurs indépendants partenaires.

## Un travail pédagogique

Les échanges lors de l'assemblée générale ont également mis en avant la nécessité d'adapter la pédagogie pour déconstruire les stéréotypes de genre qui sont des freins à la conduite, comme la valorisation de l'audace. Pour ce faire, l'association souhaite créer des liens avec les structures de formation et d'éducation populaire locales, afin que les personnes accompagnantes soient correctement formées sur le volet pédagogique. Elles devront également l'être sur le maniement d'un véhicule à double commande.

Les besoins en accompagnateurs bénévoles sont estimés à une personne pour une apprenante, sans compter l'implication dans la vie associative, où il est souhaité que tout le monde mette du sien. Pour l'entretien du véhicule, les regards se tournent vers un garage solidaire à proximité. Pour apprendre à conduire ainsi que la mécanique dans la même formule ?

En partant sur ce modèle, l'association pense pouvoir proposer des tarifs solidaires bien plus bas que ce qui se pratique ailleurs : autour de 500 € pour passer le permis. De la même manière, les heures de remise à niveau seraient accessibles au plus grand nombre sans que les revenus soient un obstacle.

Ainsi s'exprimerait pleinement l'objet de l'association : renforcer l'autonomie en matière de mobilité des personnes vivant en ruralité sur la Montagne limousine, en s'adressant notamment aux personnes à faibles ressources, aux jeunes en situation de précarité ou aux personnes isolées dans les villages.

Pierre-Éric Letellier

Contact mail de l'association : [versml@riseup.net](mailto:versml@riseup.net)



# Les préfectures coupent sournoisement les vivres aux associations

Cet article, voici des années qu'IPNS le couve. Si jusqu'alors nous n'avions pas pris le sujet à bras-le-corps c'était pour différentes raisons : des associations qui nous rapportaient leurs déboires avec l'administration ne voulaient pas « envenimer les choses », préféraient « jouer l'apaisement » et ne pas prêter le flanc à la critique, craignaient des rétorsions, si on révélait comment l'État, via les préfectures, s'immisçait dans leur financement, l'octroi d'un emploi aidé ou d'un agrément, au-delà pourtant de ce qui leur semblait légitime.

Pour écrire cet article, nous avons rencontré de nombreuses actrices et acteurs associatifs qui préfèrent se taire. Ne paraissent donc ici qu'une petite partie de cette série de scandales. Pour « ne pas être reconnaissables ». Parce qu'elles craignent si elles parlent de perdre d'autres aides publiques qu'elles ont encore. Parce que les bénévoles et salariées associatives reçoivent des avertissements directs, de l'intérieur de l'administration, leur disant qu'ils sont surveillés.

Ces derniers mois, nous avons reçu plusieurs nouveaux témoignages, y compris de cette administration, qui nous poussent tout de même à mettre une partie de ces informations sur la table. Il faut raconter ce qui se passe.

**D**es associations limousines qui se retrouvent dans le collimateur de l'État et de ses préfectures, cela ne date pas d'hier. Il y a quelques années, une série de rétorsions a touché plusieurs associations. Nous sommes en 2018 et des mobilisations autour de la défense d'exilés sont très médiatisées. La préfète de la Creuse Magali Debate et son secrétaire général Olivier Maurel se déclarent « en guerre » contre le Plateau (voir IPNS n°65). Même avant, les choses avaient commencé à mal tourner pour les associations considérées comme contestataires par ces représentants de l'État.

## Vengeance à l'emploi aidé

En mai 2017, quelques citoyens souhaitent organiser une réunion sur le thème des « violences policières » et demandent à réserver la salle des fêtes de Faux-la-Montagne. Comme les organisateurs ne sont pas structurés en association 1901, ils demandent à l'association Pivoine de réserver la salle pour cette réunion, ce que l'association fait sans problème, comme elle le fait régulièrement pour que la salle soit assurée, et la commune couverte en cas d'accident. La préfecture repère aussitôt cette réunion qu'elle juge douteuse. Elle écrit à la mairie afin de la mettre en demeure de ne pas prêter la salle municipale, usant d'un chantage au financement. En substance : Si vous tenez à ce que l'État finance la mise aux normes de l'école (gros chantier alors entrepris par la commune), n'accueillez pas cette réunion. (lettre de la préfecture à la maire de Faux-la-Montagne, mai 2017).

La réunion est finalement délocalisée à La Villedieu. En réponse, l'État prive cette commune d'une Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), qui était réputée acquise quelques jours plus tôt.

À la même période, d'autres communes de Creuse font l'objet d'un chantage à la DETR, la préfecture exigeant qu'elles changent des délibérations qui ne lui convenaient pas. « Messieurs, quand on me chie dans les bottes, je prends des mesures de rétorsion » leur déclare alors M. Maurel d'une façon puérile qui peut surprendre pour un haut fonctionnaire.

D'autres mesures de rétorsion vont suivre en 2017. On est en pleine période de distribution des contrats aidés pour les associations. La préfecture n'ayant pas trouvé de moyen de pression financière sur Pivoine, tout se déroule comme

si elle décidait de se venger sur d'autres associations de Faux-la-Montagne. Alors que les interlocuteurs à la direction de la Jeunesse et des Sports étaient confiants, le contrat aidé du Constance social club, une association de Faux-la-Montagne alors en train de se configurer en centre social, n'est pas renouvelé. Cette décision de janvier 2018 sapera le moral de l'association et de ses animatrices, qui n'en comprendront pas les raisons. L'association, bénéficiant d'un soutien indéfectible de la CAF, développera une énergie colossale pour se relever de ce coup de Trafalgar mais n'y parviendra jamais vraiment.

## Batailles de ministères

Aujourd'hui, les préfectures généralisent cette nouvelle politique de suppression discrétionnaire des subventions. Dans des domaines où la décision de subventionner dépendait de critères comme l'intérêt du projet ou le sérieux de l'association, la décision dépend maintenant de l'opinion politique des préfets. Les préfectures et leurs services de police invalident des subventions y compris contre l'avis des fonctionnaires spécialisés qui étaient auparavant chargés d'en décider. C'est une répression financière que les victimes ne peuvent jamais prouver. Rien n'empêche l'administration d'écrire « votre projet est refusé faute de crédits », même lorsque quatre mois plus tôt on déclarait la subvention acquise (l'aventure est arrivée cette année à Télé Millevaches).

Au journal IPNS, nous voyons des fonctionnaires nous parler tels des lanceurs d'alerte : discrètement et à condition que leur hiérarchie ne puisse pas les identifier.

Ils et elles craignent de perdre leur emploi. Disent : je suis fonctionnaire de tel ministère, je suis chargé d'évaluer l'action des associations dans tel département, je défends leur demande de subvention auprès de ma hiérarchie. Puis j'apprends que la préfecture régionale leur interdit toute subvention ou bloque leur versement, ainsi qu'à plusieurs associations du Plateau de Millevaches ou assimilées, pour des raisons politiques. Je ne peux plus rien faire. Je fais remonter le scandale à ma hiérarchie, qui le fait remonter en face des services de renseignement et de police à la préfecture régionale à Bordeaux.

Des fonctionnaires de l'Intérieur, de la Culture, de la Santé ou de Jeunesse et Sports bataillent entre eux. Maintenant,

une subvention de 5 000 euros à une association culturelle du plateau de Millevaches fait l'objet de luttes entre d'un côté les fonctionnaires chargés de cela qui voient que l'association remplit bien son rôle, et d'un autre côté les fonctionnaires de police qui refusent que le moindre euro public ne soit donné à toute une série d'associations jugées trop politisées.

## Ce sont des petites luttes

Le Battement d'ails, grand lieu d'expérimentation créé en 2005 à Cornil (Corrèze) grâce au soutien de subventions, a vu un financement de 350 000 euros pour les « manufactures de proximité » lui être refusé début 2022 à cause de l'intervention de la préfecture de Nouvelle-Aquitaine auprès du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Le dossier du Battement d'ails avait pourtant été classé premier à l'unanimité des fonctionnaires du Conseil régional compétents lors du premier examen en commission. L'ingérence des services de la préfète de Nouvelle-Aquitaine Fabienne Buccio et/ou du préfet délégué à la sécurité en Nouvelle-Aquitaine Martin Guespereau ont eu raison de la liberté d'action du Conseil régional et des projets du Battement d'Ailes. Nous avons tenté de joindre le préfet délégué à la sécurité pour le présent article. Il ne nous a pas répondu.

Pour des ateliers d'éducation à l'image auprès d'enfants et d'adolescents qu'elle organise pourtant depuis plusieurs années grâce aux mêmes subventions, Télé Millevaches vient d'apprendre en octobre 2022 que, subitement, elle n'aurait plus les 8 500 euros prévus, que lui avait pourtant clairement octroyés la Direction régionale des affaires culturelles quatre mois plus tôt.

IPNS, qui bénéficie depuis quatre ans du fonds de soutien aux médias de proximité (3 500 € par an) n'a appris que fin novembre 2022 qu'il recevra finalement bien cette somme. Le journal correspond parfaitement aux critères selon les fonctionnaires du ministère de la Culture en charge de ces dossiers. On explique à IPNS que l'aide arrivera bien mais qu'on cherche un circuit de versement qui permette « d'éviter le passage en préfecture de Région » !



## Toutes les associations ne reçoivent pas des subventions

En France, environ 4 associations sur 10 ne perçoivent aucune subvention. Parmi celles qui en reçoivent, la plupart (57,2% des associations françaises) les reçoivent des communes. Celles-ci sont parfois très limitées (200 € par exemple) et ont surtout une dimension symbolique. Seules 14,7% des associations reçoivent des subventions des départements, 5,4% des régions, 5,4% de l'État et 0,4% de l'Europe. C'est dire que les associations sont loin d'être largement subventionnées !

On est à un point où à l'intérieur de l'État des fonctionnaires d'autres ministères imaginent des circuits alambiqués de financement pour ne pas contredire ou déplaire à ceux, tout puissants, du ministère de l'Intérieur. On est dans une région où fleurissent de nombreux projets qui sont entravés alors qu'ils seraient soutenus à fond ailleurs, dans des villes ou des campagnes où il n'y a aucun projet.

Le Planning familial de Peyrelevade a été supprimé d'une invitation dans un programme de la préfecture de la Corrèze pour les femmes victimes de violence en milieu rural en Haute-Corrèze alors qu'il fait partie du réseau violences de Haute-Corrèze et est référent sur les questions de santé sexuelle et de violences sexiste et sexuelle dans le Contrat local de santé de ce territoire. Quand le journal *La Trousse corrézienne* a demandé des crédits au Fonds de développement de la vie associative (FDVA) en 2022, prévus pour soutenir les actions des associations envers leurs bénévoles, il s'est vu opposer un « refus préfecture ».

Lors d'une réunion de la commission qui attribue ces FDVA en 2022, ce sont cinq dossiers d'associations corréziennes qui sont apparus sur une liste noire fournie par la préfecture de la Corrèze aux membres de la commission. Cinq dossiers à jeter impérativement à la poubelle. Aux demandes de précisions émises par des participants, il a été répondu qu'elles appartenaient à « l'ultra-gauche » ou ne respectaient pas « le contrat d'engagement républicain » ou que « l'honorabilité de leurs dirigeants » n'était pas acquise. Il s'agit de l'association pour la Conservation et l'expérimentation paysanne et écologique (de Tarnac), de *La Trousse corrézienne* et de trois autres associations également extrêmement dangereuses pour la sûreté de l'État, dont nous n'avons pas pu nous assurer qu'elles accepteraient d'être citées dans le présent article.

Pour expliquer le refus d'une subvention à Peuple et Culture, acteur historique de la vie culturelle de Tulle, il a été répondu à l'association que cela tenait à la participation d'une représentante de Peuple et Culture à une manifestation qui avait eu lieu lorsque Gérald Darmanin était venu à Tulle en septembre 2021.

Le tiers-lieu de Tarnac, PTT, qui a postulé à un appel à manifestation d'intérêt « Fabrique de territoires » a reçu un « avis très défavorable » de la préfecture de la Corrèze. Vous devinez pourquoi ? En tout cas, le jour où PTT appelle la préfecture pour savoir où en est son dossier, c'est la panique. Le fonctionnaire bégaye au téléphone, ne sachant que dire, comment le dire, et faisant celui qui ne sait pas – mais sans le talent qui le rendrait crédible. Quelques mois plus tard, la même association qui était pourtant la mieux à même en Haute-Corrèze de répondre à un autre appel à projets pour mettre en place des conseillers numériques sur le territoire, a été prévenue indirectement que la préfecture avait été catégorique : « C'est même pas la peine que PTT se porte candidate » - sous-entendu : son dossier sera refusé d'office.

Un photographe, en Creuse, a appris qu'une subvention prévue pour son travail serait interrompue sur consignes de la préfecture.

Arrêtons ici la litanie. Il est clair que les bâtons dans les roues, la suspicion et les mesures de rétorsion ne sont pas anecdotiques et exceptionnelles. Elles peuvent aussi être lues à la lumière du positionnement de l'État vis-à-vis des associations tel qu'il s'est exprimé à travers la loi confortant les principes républicains (dite loi séparatisme) et son contrat d'engagement républicain. La Hongrie et la Pologne n'ont pas le monopole de l'illibéralisme.

Michel Lulek et Alan Balevi

Lire aussi « Comment la loi « Séparatisme » permet aux préfetures de frapper les associations au porte-monnaie », paru sur *basta.media* le 23 novembre.

## Tout le monde aime les subventions

En France, la part de l'argent public dans l'économie est particulièrement importante. Les subventions ne soutiennent pas que les associations sans but lucratif, loin de là. D'importantes filières capitalistes promptes à critiquer l'intervention de l'État bénéficient largement de l'argent public. Quelques exemples : **Aides à la presse** : *Le Parisien – Aujourd'hui en France* : 11,9 millions d'euros de subventions en 2021 pour ce journal qui défend les intérêts de son propriétaire le milliardaire Bernard Arnault. *Le Figaro* : 7,7 millions d'euros de subventions en 2021 pour cet organe du groupe Dassault. *La Montagne* : 577 000 euros de subventions en 2021. (source : « Tableau des titres de presse aidés en 2021 », [culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr)) **Aide à l'industrie** : 42 millions d'euros en soutien aux 16 mégabassines dans les Deux-Sèvres dont celle de Sainte-Soline. Dans ce projet lamentable, les fonds publics payent 70 % des dépenses. - Dans

l'exploitation industrielle de la forêt : 20 à 40 % du coût d'une abatteuse est aujourd'hui financé par l'argent public (avant, c'était encore plus). (« Aide à l'équipement des entreprises de mobilisation des produits forestiers », commission permanente de la Région Nouvelle-Aquitaine, 7 novembre 2022). - Un demi-million d'euros publics pour chauffer les serres de Rosiers-d'Égletons. - Plusieurs centaines de milliers d'euros publics pour ériger le méthaniseur de Pigerolles.

**Aides aux cabinets de conseil** : 497 800 euros à McKinsey pour réfléchir au « marché de l'enseignement », pour un colloque finalement annulé ; minuscule exemple dans le milliard d'euros versé chaque année par le gouvernement Macron à ses amis des cabinets de conseil pour générer des « powerpoints » souvent très légers.



## Le contrat d'engagement républicain

**D**epuis le premier janvier 2022, toute association recevant des financements publics doit signer un « contrat d'engagement républicain ». Imposé par la loi du 24 avril 2021 « confortant le respect des principes de la République », il s'agit d'un engagement unilatéral de l'association à respecter 7 engagements :

**Engagement N° 1** : Respect des lois de la République (« Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. »)

**Engagement N° 2** : Liberté de conscience (« L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers »)

**Engagement N° 3** : Liberté des membres de l'association (« L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer »)

**Engagement N° 4** : Égalité et non-discrimination (« L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. »)

**Engagement N° 5** : Fraternité et prévention de la violence (« L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. »)

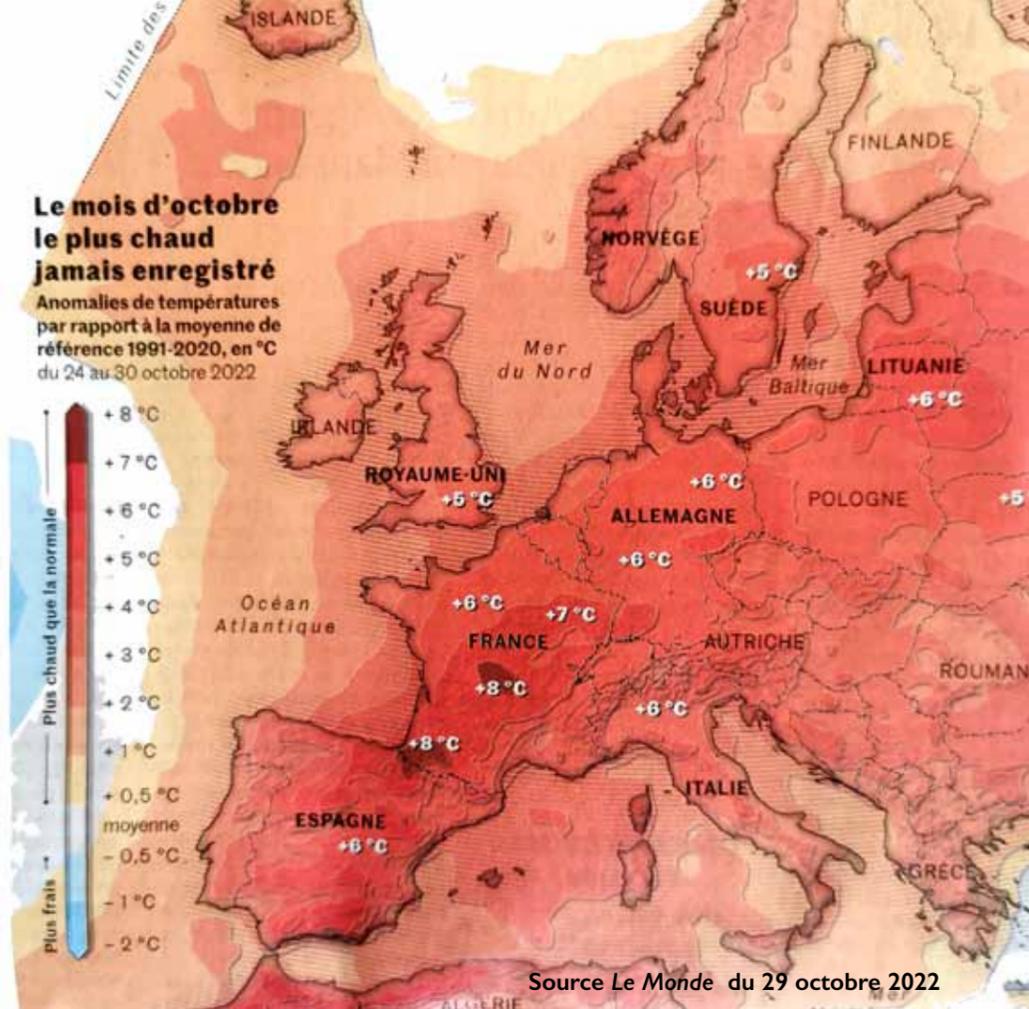
**Engagement N° 6** : Respect de la dignité de la personne humaine

**Engagement N° 7** : Respect des symboles de la République (« L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République. »)

Certains de ces engagements ne choqueront personne, mais d'autres sont plus discutables et surtout plus interprétables... C'est pourquoi la plupart des représentants du monde associatif, Haut Conseil à la vie associative en tête (un organisme tout ce qu'il y a de plus officiel, placé auprès du Premier ministre) ont critiqué ce contrat d'engagement républicain. Qu'est ce qu'« entraîner des troubles à l'ordre public » ? À partir de quand ne respecte-on pas les « symboles de la République » ? Où commence, où finit « un esprit de civisme » ? À Poitiers, le préfet de la Vienne a estimé que l'association Alternatiba avait enfreint le contrat d'engagement républicain en organisant un atelier sur la désobéissance civile... Chez nous, de manière informelle, c'est le non-respect de ce même contrat qui a été mis en avant pour justifier le retrait de plusieurs dossiers d'une commission d'attribution de subventions... Ce contrat est ressenti clairement par les associations comme un signe de défiance - ce qu'il est clairement - d'autant qu'en aucun cas il n'est demandé aux entreprises qui reçoivent aussi des subventions de l'État de signer un tel acte d'allégeance. Les entreprises seraient-elles naturellement républicaines ?

# Eau : alerte à tous les étiages !

Fin octobre, *Le Monde* titrait sur l'exceptionnel chaleur du mois d'octobre 2022. En regardant de près la carte de l'Europe des chaleurs qui faisait la une du quotidien, on peut voir que c'est chez nous que la différence entre les températures habituelles et celles enregistrées du 24 au 30 octobre 2022 a été la plus forte, avec un différentiel de 8 °C (voir ci-contre). Phénomène parallèle à celui observé dans le bassin de la Vienne par l'établissement public territorial de bassin (EPTB) qui mène une étude prospective sur l'évolution climatique et ses effets sur la ressource en eau du bassin de la Vienne. L'année 2022 est caractérisée par un déficit considérable en termes de précipitations. Stéphane Lorient, directeur de l'EPTB Vienne, est venu présenter les résultats de cette étude lors de la Fête de la Montagne limousine, à Felletin, fin septembre. Il nous dresse ici un tableau objectif, mais inquiétant, sur la situation de nos rivières.

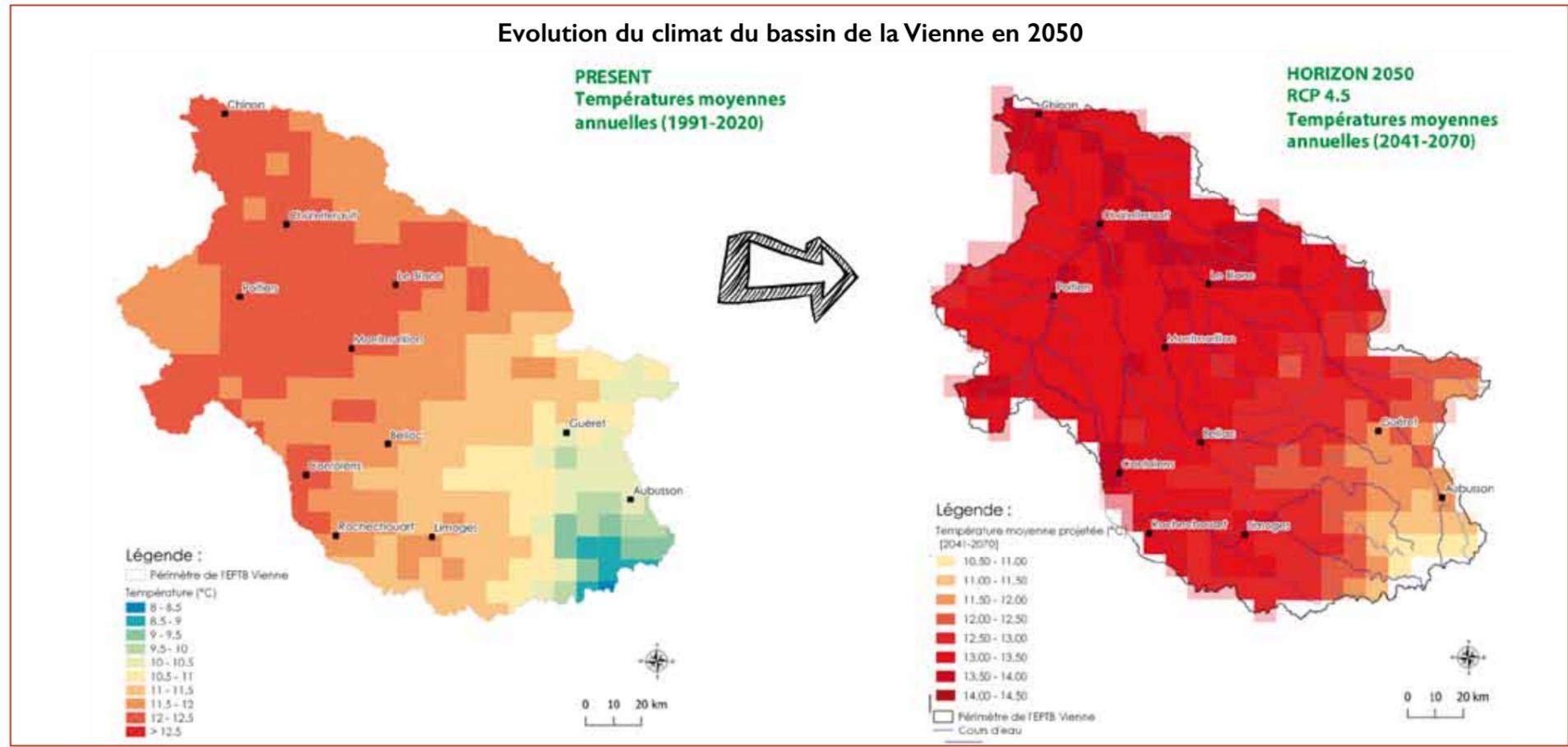


Sur un plan météorologique, l'année 2022 ressort d'ores et déjà comme une année exceptionnelle. Elle se caractérise par un déficit de précipitation marqué notamment sur les mois de mai et de juillet 2022, les plus secs jamais enregistrés en France. Par ailleurs, plusieurs vagues de chaleur se sont succédé dès le printemps jusqu'en octobre. Ce mois d'octobre 2022 est d'ailleurs le plus chaud enregistré en France depuis 1900 avec des températures moyennes supérieures de 3,5°C à la normale. Ces conditions ont eu des répercussions directes sur les milieux aquatiques. Ainsi fin août 2022, 45% des petits cours d'eau suivis à l'échelle du bassin de la Vienne par l'Office français de la biodiversité (sur 330 points de mesures) étaient en assec ou sans écoulements visibles.

### Une étude prospective

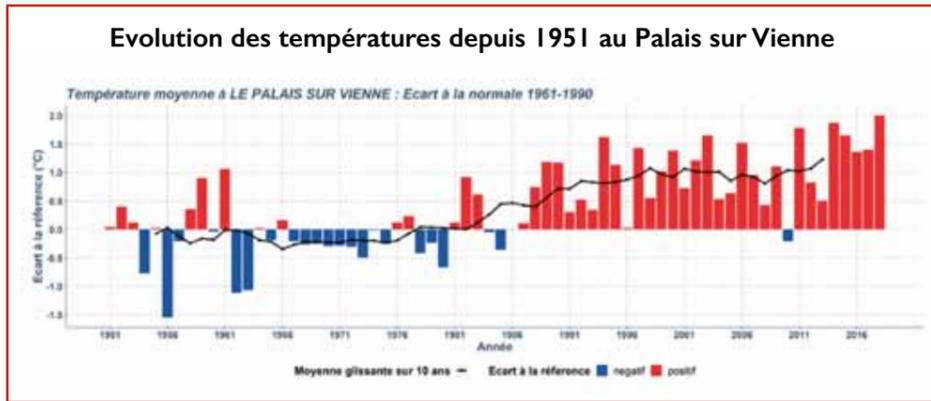
Afin d'évaluer plus largement l'évolution du climat et les effets induits sur la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Vienne, EPTB Vienne a initié une étude prospective sur les effets du dérèglement climatique dans le cadre d'un programme européen LIFE Eau et Climat. (voir ci-contre)

Cette étude vise à caractériser l'évolution passée du climat et également à projeter à partir de modèles climatiques et hydrologiques les évolutions futures. Les résultats de l'étude ont été publiés au cours de l'été 2022. Ils mettent en évidence que la singularité de l'année 2022 n'est pas isolée. Elle s'inscrit en effet dans la continuité des années précédentes. Ainsi, à ce jour, les années 2020, 2018 et 2019 correspondent respectivement aux années les plus chaudes jamais enregistrées en France. Ces évolutions marquent ainsi une tendance de fond qui reflète une accélération des effets du dérèglement climatique. Elle préfigure un glissement progressif de la typologie du climat actuel du bassin de la Vienne. Ce dernier évolue ainsi d'un climat océanique altéré dont les températures moyennes annuelles sont de l'ordre de 12 à 13°C en plaine vers un climat à dominante méditerranéenne avec des températures supérieures à 2°C à l'horizon 2050. (voir ci-dessous)



## Des températures en augmentation

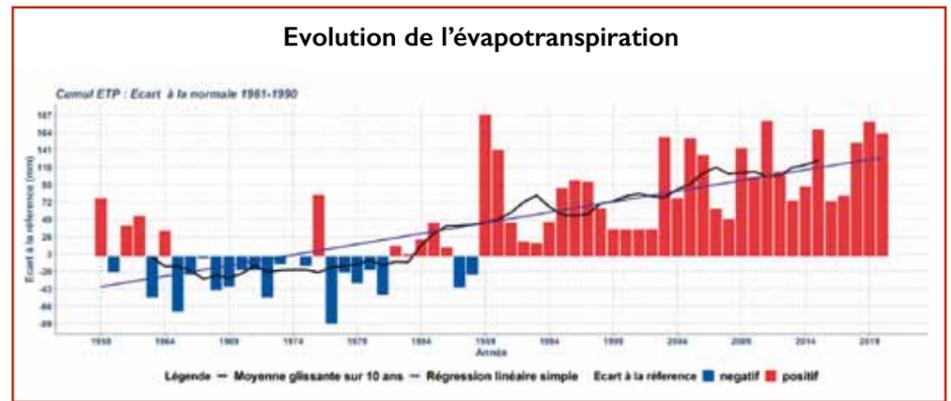
Concernant les dernières décennies, l'augmentation des températures moyennes de l'air est significative à partir des années 1990 et ne cessent de progresser pour atteindre +1,86°C depuis 1951 à la station météorologique du Palais sur Vienne (87).



Ainsi, au cours des 30 dernières années nous pouvons observer une baisse quasi généralisée des débits, en particulier en période estivale. A l'échelle de l'ensemble du bassin de la Vienne cette baisse est particulièrement significative sur les territoires amont du bassin, les têtes de bassin où l'on enregistre des diminutions de l'ordre de - 20 à - 30% de débits par rapport aux mesures antérieures.

## Une évapotranspiration qui s'accroît

L'une des répercussions de l'augmentation des températures de l'air est un accroissement de l'ordre de 20% de l'évapotranspiration depuis 60 ans. L'amplification de l'évaporation au niveau des sols et des végétaux est un facteur d'accroissement du stress hydrique sur le territoire.



## Le nombre de jours de gel diminue...



## ...alors que le nombre de journées estivales augmente



## Deux scénarios

Afin d'évaluer l'évolution du climat et les effets induits sur la ressource en eau au cours des prochaines décennies, une modélisation climatique et hydrologique a été réalisée à l'échelle du bassin de la Vienne jusqu'en 2100. Deux scénarios issus de GIEC ont été pris en compte dans cette analyse. Il s'agit du scénario RCP 4.5, dit médian, qui reflète une stabilisation à un niveau bas des émissions de gaz à effet de serre avant la fin du siècle et du scénario RCP 8.5 considérant une absence de politique de diminution des émissions de gaz à effets de serre. En appliquant ces hypothèses, l'augmentation des températures du bassin de la Vienne par rapport à la période 1976-2005 serait de 1,6 °C pour le premier scénario et de 2,2 °C pour le second, à l'horizon 2050. Les écarts entre les deux scénarios s'amplifient à la fin du siècle avec respectivement une augmentation de température de 2,6 et 5,1 °C. (voir graphique ci-dessous)

Concernant l'évapotranspiration une augmentation de l'ordre de 10 à 15 % est également relevée pour le scénario médian en 2050. À la différence des années passées où nous n'observons pas d'évolutions significatives de la pluviométrie, dans les projections climatiques établies, une diminution des précipitations estivales et à contrario une augmentation des pluies en hiver est mise en évidence avec un accroissement de plus en plus marqué lorsque l'on s'approche de la fin du siècle.

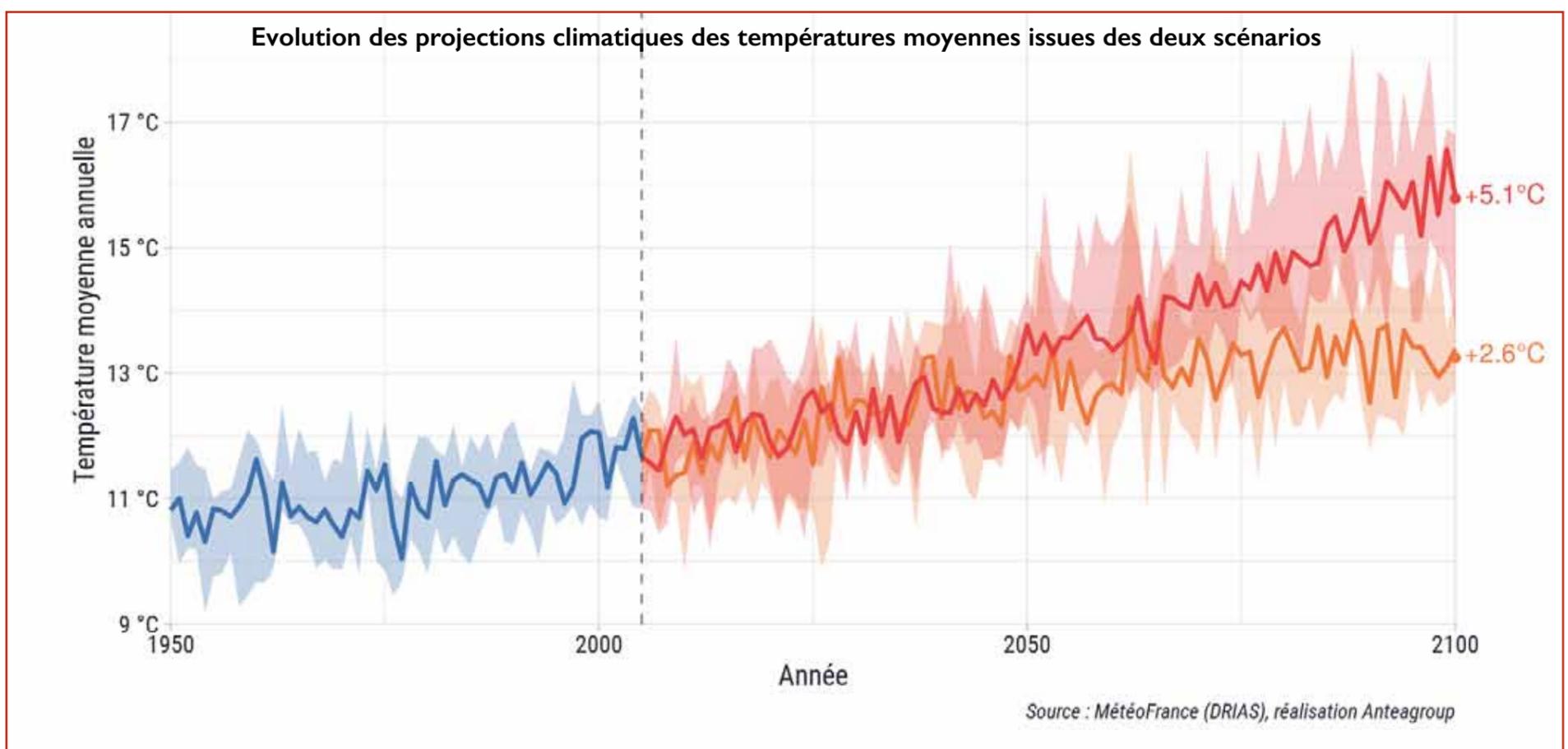
## Baisse généralisée des débits

Comme précédemment une évaluation des impacts générés sur la ressource en eau a été étudiée. Sans surprise, la baisse généralisée des débits est confirmée et amplifiée en particulier sur les têtes de bassin versant où des diminutions de l'ordre de - 40 à - 50% des débits à la période 2040-2060 en comparaison à la période 2000-2020 sont identifiées. Ces évolutions sont majeures pour le territoire et de nature à remettre en cause en profondeur des usages, notamment la distribution d'eau potable et plus globalement le fonctionnement de l'hydrosystème. Différentes pistes d'adaptation pour faire face à ces évolutions sont possibles. Présentées en détail dans l'étude de l'EPTB, ces pistes s'articulent principalement autour des économies d'eau et de l'aménagement de l'espace.

Stéphane Lorient



L'ensemble des résultats de ces études est disponible sur le site internet de l'EPTB Vienne <https://www.eptb-vienne.fr/Amelioration-connaissance.html>



Source : MétéoFrance (DRIAS), réalisation AnteaGroup

# À Peyrat-le-Château, l'Huda va changer de main

Fin 2015, l'État débutait les premières évacuations de la jungle de Calais vers les Centres d'accueil et d'orientation (CAO) nouvellement créés. L'un d'eux s'est ainsi ouvert à Peyrat-le-Château. Aujourd'hui, la mairie qui le gère a décidé de passer la main.

## La municipalité en première ligne

À Peyrat-le-Château la municipalité a toujours été partie prenante du projet de CAO. Les exilés ont ainsi été d'abord hébergés dans les locaux d'un centre de vacances, initialement géré par Adoma « premier opérateur national du logement accompagné », la même structure que celle qui gère le Cada d'Eymoutiers. À l'été 2016, le centre de vacances a retrouvé sa vocation première et les exilés ont dû intégrer un certain nombre de gîtes de la commune. La mairie a pris en charge la gestion du CAO, situation rare, cette mission étant en général confiée à des opérateurs spécialisés, sous le contrôle de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) qui oriente les demandeurs d'asile vers les structures d'accueil. L'OFII dépend du ministère de l'Intérieur.

En 2020, l'État a fermé les CAO et en a transformé certains en HUDA (Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile). Les HUDA offrent moins de prestations que les Cada et reçoivent un financement moindre. Outre des demandeurs d'asile, les HUDA hébergent des personnes en procédure Dublin dont certaines sont assignées à résidence. À charge pour les personnels de les accompagner jusqu'à leur expulsion.

Les bénévoles des associations locales ont été présents dès le début : cours de français, foot, organisation d'un certain nombre d'activités, transports, rencontres avec les habitants. Un MAS (Montagne accueil solidarité) s'est monté et des liens existent avec la Cimade locale.

## Passage de relai

En septembre dernier, suite aux déclarations de Macron proposant d'envoyer les demandeurs d'asile à la campagne, le maire de Peyrat déclarait à la presse : « Faire tourner une structure comme ici à Peyrat avec 50 migrants, à une heure de route, au plus proche, de tous les services qui sont nécessaires pour faire tourner le centre : la santé, les



Immeuble de l'ODHAC - Peyrat le Château

documents administratifs, les transports à Bordeaux, les transports à Limoges, c'est très compliqué. » Il estimait que les prix de journée très bas ne tenaient pas compte de ces réalités. En revanche, il affirmait que la présence d'exilés à Peyrat ne posait aucun problème. La mairie a également signalé que les gîtes occupés, prévus initialement pour une occupation intermittente d'été, étaient actuellement en mauvais état après plusieurs années d'occupation permanente.

Le bruit d'une fermeture de l'Huda a alors circulé. En fait, c'est la mairie qui se retire de la gestion. La préfecture a donc publié le 26 octobre 2022 un appel à projet pour

repandre la gestion à hauteur de 50 places (hommes isolés) en organisant l'accueil dans d'autres locaux sur la commune, à priori un immeuble actuellement vide nécessitant quelques travaux qui appartient à l'ODHAC.

Deux organismes auraient répondu et l'attribution du marché ne devrait pas tarder. Les salariés garderaient leur travail et le déménagement se ferait dans les six premiers mois de 2023.

Nous continuerons donc à recueillir les stoppeurs sur les routes de Peyrat et de Limoges.

Dominique Alasseur

# À Eymoutiers, face au squat de la rue de la République, l'ODHAC s'obstine

Le bâtiment, occupé depuis le 9 avril 2022 (Cf. IPNS n°79), héberge cinq ou six familles. Si, le 27 juillet 2022, le tribunal a repoussé d'un an la demande d'expulsion formulée par l'ODHAC, ce dernier ne désarme pas.

## La vie s'organise

L'immeuble, propriété de l'ODHAC (Office public de l'habitat de la Haute-Vienne), comprend 10 logements dont 8 F1 et 2 F2, en relativement bon état, bien que quelques travaux aient été nécessaires avant d'y recevoir les personnes qui y sont hébergées. Certaines, à la rue, étaient en demande d'asile et ont intégré le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) d'Eymoutiers, ce qui a permis la continuité de la scolarité des enfants.

Une famille contrainte par la préfecture à quitter le Cada après un refus OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a finalement obtenu l'asile suite à un recours auprès de la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Des mineurs non accompagnés, en attente de la reconnaissance de leur minorité par le juge des enfants, ont été également accueillis. Certains ont vu leur minorité confirmée et doivent donc être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Plusieurs célibataires ont été hébergés et sont accompagnés pour le parcours de leur demande d'asile ou de titre de séjour. La vie s'organise autour des accompagnements aux démarches à Limoges, vers l'assistante sociale, la Cimade, les Restos du cœur, le Secours populaire de Peyrat-le-Château, ou par la participation à certains événements.

Des réunions de fonctionnement ont lieu plusieurs fois par mois pour l'entretien des locaux ou pour donner des informations suite à une visite de la gendarmerie (il n'y a pas

d'obligation à ouvrir sa porte, de donner son nom et son téléphone). Les mineurs non accompagnés participent à la prise en charge des enfants et les emmènent jouer au pré Lanaud, des cours de français sont dispensés par la Cimade et, depuis septembre 2022, une cantine solidaire ouvre le deuxième samedi de chaque mois, après le marché ouverte à tous, à prix libre.

Ainsi, le bâtiment de la rue de la République ne se contente pas d'héberger des personnes sans papiers mais il accueille des personnes dont la situation est en attente de décisions qui se sont avérées à terme positives : obtention d'un statut de réfugié, accueil en Cada ou reconnaissance de minorité. Il vient donc clairement pallier les manquements de l'État et, pour les mineurs, du Département.

## Appel de l'ODHAC

En juillet 2022, contre la demande d'expulsion de l'ODHAC, une pétition avait réuni 670 signatures en deux semaines. La décision du tribunal de surseoir à l'expulsion pendant un an, jusqu'au 27 juillet 2023, avait réjoui l'ensemble des personnes impliquées dans cette démarche d'accueil. Malheureusement, l'ODHAC a fait appel du jugement sur deux points.

Le premier concerne le paiement de l'électricité. La facturation débute en janvier. En effet au début de l'occupation aucun compteur n'était fermé. Si l'association a payé ce qui a été consommé depuis avril elle refuse de payer la consommation entre janvier et avril 2022, pour le second,



L'ODHAC exige également une indemnité d'occupation pour privation de jouissance de 2 945,51 €/mois... alors que ces locaux étaient vacants depuis plus de 6 ans ! L'ODHAC a toujours refusé la signature d'une convention d'utilisation des locaux dans l'attente d'une vente et n'a, à ce jour, plus aucune relation avec l'association Montagne accueil solidarité (MAS) qui gère le squat. Bref, l'ODHAC veut se faire de l'argent avec un immeuble qui ne lui rapportait rien jusqu'alors... On a beau se présenter comme ayant une « vocation sociale », avec l'immeuble d'Eymoutiers, celle-ci est toute relative.

Dominique Alasseur

# Squat : Retour sur une occupation avortée à Saint-Quentin-la-Chabanne

Du 21 au 27 septembre, des militants ont occupé une imposante maison vide à Saint Quentin la Chabanne au bord de la route menant à Felletin avec l'idée d'en faire un lieu d'accueil inconditionnel et d'organisation politique. Cette ouverture de squat, concomitante avec la fête de la Montagne qui se déroulait à Felletin les 23, 24 et 25 septembre a été rapidement abrégée puisque les occupants ont été expulsés dès le 27 septembre sur décision du préfet par procédure administrative accélérée sans susciter une mobilisation particulière. Aussi brève qu'inattendue, et portée par des personnes récemment arrivées sur le Plateau, cette occupation a marqué les esprits parmi les militants et les habitants de la commune. Bien que certains aspects de cet épisode puissent être questionnés, cette expérience de squat remet en avant la question du droit au logement et l'installation pour tous.tes dans un contexte d'accaparement des biens immobiliers et des difficultés croissantes d'accès au logement sur le plateau de Millevaches. Porteuses d'une ligne politique sans concession et d'un mode d'action manquant de diplomatie pour certains, voire contreproductif pour d'autres, nous avons souhaité revenir sur cette séquence avec une des personnes impliquées dans cette tentative d'installation. Écoutons ses arguments. À chacun ensuite d'adhérer, de rejeter ou de questionner les modalités de cette occupation.

## IPNS : Pourquoi avoir ouvert ce squat sur le plateau Millevaches ?

Notre démarche est de créer un réseau d'affiliations politiques au travers de la France entre militants libertaires et écologistes. Dans le cas précis de cette ouverture de squat, notre volonté était de créer un ancrage sur le plateau de Millevaches qui représente pour nous un terreau intéressant pour notre démarche politique tirée de notre expérience dans des ZAD (Zone à défendre) et que nous concevons en 3 pôles : un « pôle médiation » qui accompagne la transition des populations n'ayant pas eu l'opportunité d'être confrontées à cette culture militante, en visibilisant la finalité des deux suivants ; un « pôle insurrectionnel » objectant par les faits l'emprise des capitalismes sur l'espace et les ressources disponibles, visibilisant les vulnérabilités du système en vigueur pour laisser la place... au « pôle alternatif » se voulant innovateur, expérimental, à la recherche d'un modèle plus consciencieux de l'équilibre social et du vivant et selon nous particulièrement vigoureux sur le plateau (avec ses zones forestières et agricoles préservées, altitude, terreau militant, sauvegarde des traditions paysannes etc).

## Pourquoi être passés par l'ouverture d'un nouveau squat alors que le plateau de Millevaches regorge de lieux d'accueil, d'alternatives et d'organisation ?

Le fait d'être accueilli nous place dans un rapport délicat, on attend de nous une certaine conduite adaptée au lieu alors que nous cherchons une liberté, celle d'expérimenter nos propres règles de vie pour innover. Par ce fait, nous nous exposons à des échecs pouvant compromettre la relation et les attentes de la personne accueillante. En bref, l'accueil place dans un rapport de domination. Au-delà de l'accueil, nous pensons que le fait d'être propriétaire n'est pas souhaitable. La propriété crée une dépendance à la sécurité qu'elle procure et fait glisser vers un conservatisme. Nous ne voulons pas être bridés par ces contraintes pour expérimenter des mouvements révolutionnaires dont nous nous inspirons (notamment le mouvement libertaire durant la guerre civile espagnole, la commune de Paris) et qui prônent notamment la propriété d'usage, l'abolition de l'argent et la redistribution des ressources collectivisées en fonction des besoins des membres, et non en fonction de leur contribution.

## Vous avez rendu public l'occupation de ce bâtiment au même moment que la fête de la Montagne limousine qui se déroulait dans la commune voisine de Felletin. Pouvez-vous éclaircir le lien entre l'ouverture de ce squat et la fête de la Montagne ?

Cet été a été marqué par l'expulsion des dernières ZAD restantes en France, et s'inscrit dans un contexte d'amplification de la répression anti-squat. Beaucoup sont les militants jusqu'alors investis à plein temps dans ces lieux qui se retrouvent sans repères après l'expulsion. Dispersés, précaires, ils se retrouvent souvent isolés par manque de solutions de repli. Sur le plateau, malgré des perspectives intéressantes nous n'avons pas répertorié de lieu favorable à l'accueil inconditionnel, un cadre où la lutte pourrait proliférer selon nos convictions. Pour répondre à ce besoin nous avons décidé de créer ces conditions. La fête de la Montagne était un prétexte intéressant pour que ces gens venus de différents horizons puissent rencontrer les locaux et cerner le pouls politique de cette région et inversement. Nous n'avions aucun lien avec les organisateurs.

## Le choix d'occuper cette maison a été aussi vivement discuté : d'une part, on vous a reproché d'occuper une maison décrite par ses propriétaires, comme leur maison secondaire qu'ils occupaient régulièrement et donc non vacante. De l'autre, on vous a reproché un choix de cible manquant de finesse, sans prise en compte du contexte de la commune et de l'identité des propriétaires, incluant un ancien élu local.

Cette personne a choisi de signifier que la maison était régulièrement occupée, ce qui est faux au vu des témoignages du voisinage n'ayant jamais vu une quelconque trace de passage au moins depuis 2006. De plus, d'autres éléments comme l'entretien de la maison (toiles d'araignées accumulées dans la cheminée indiquant sa non-utilisation etc) et des mesures anti-squats (volets condamnés, barbelés au fenêtrage) nous permettent d'affirmer que les propriétaires ne résidaient plus régulièrement dans ce bâtiment. L'objectif sous-jacent à nos besoins de logement, c'est celui de s'attaquer à une élite méprisante qui n'hésite pas à orienter l'information pour se positionner en victime. Ils sont prêts à mentir éhontément à la population, aux forces de l'ordre et à la justice pour conserver un patrimoine dont ils n'ont nullement l'utilité, tandis que ce même patrimoine pourrait permettre de créer des dynamiques politiques et de loger des sans-abris. Nous ne venons pas réclamer la réquisition du logement, nous l'organisons.

## Comprenez-vous le fait que certaines personnes aient été en désaccord avec votre méthode ? Certaines personnes ont regretté l'absence de concertation avec d'autres habitants pour la recherche d'un lieu adéquat, comme cela a été fait pour d'autres squats auparavant, et déplorent la fragilisation des relations tissées depuis plusieurs années avec des élus et d'autres habitants choqués par cette occupation ?

Nous n'avons pas le même constat de l'urgence que ces personnes. Nous pensons que l'heure n'est plus à la sensibilisation des plus frileux, mais qu'il est temps de se montrer offensif contre ceux qui saccagent la planète. Notre combat n'est pas local, nous nous battons contre des institutions et des dynamiques sociales. On ne s'attaque pas à ce propriétaire, mais à ce qu'il représente : nous faisons de lui un exemple. Ses pairs sauront alors que l'impunité n'est plus, que la justice sociale peut sévir. Il y aura forcément des intérêts locaux et personnels qui iront à l'encontre de nos initiatives. Nous pensons qu'il est impossible d'obtenir le consentement général. La tendance c'est de critiquer les initiatives, qui comportent leurs lots d'erreur ; mais que fait-on de la censure, l'inaction et la demi-mesure, qui cause à mon goût bien plus de problématiques.

## A la suite de votre avis d'expulsion et à votre départ, avez-vous commis des dégradations dans le bâtiment comme décrit dans certains médias ?

Des fresques ont effectivement été peintes, par souci d'esthétisme, et sur un papier peint attaqué par la moisissure. Nous avons commencé à arracher les endroits critiques pour éviter la propagation. Par ailleurs on insiste beaucoup sur les dégradations superficielles mais rien n'a été signalé par rapport aux rénovations effectuées, le ménage, le rangement, l'entretien, les réparations, le débroussaillage...

Concernant les dégradations, nous l'assumons comme une menace qui doit planer sur tous les propriétaires indignes qui laissent des logements vacants, favorisant alors la précarisation du logement et laissant alors mourir de froid les personnes de la rue. Les forces de l'ordre et leur drôle de transparence et les médias mainstream qui orientent l'information au profit de leurs propres propriétaires, manquent de crédibilité et cette affaire le démontre une fois encore. Nous tenons à rappeler que les dommages collatéraux occasionnés, restent anecdotiques face aux déboires du capitalisme que l'on cherche à endiguer.



Portail dégagé par les occupants



Salon nettoyé par les occupants



# Avec la Limou'Zine, les livres sortent sur les places de village

La Limou'Zine est une librairie associative et militante, fondée en 2020 à Dontreix, dans les Combrailles, et installée dans la commune de Magnat-l'Étrange, à La Chaudrue, depuis juillet 2021. Itinérante, elle se déplace de marchés en manifestations culturelles ou militantes. Ses fondateurs nous la racontent.

Parfois avec une caravane aménagée en librairie, parfois avec quelques tables sous un barnum rouge, elle est présente plusieurs fois par semaine sur le plateau de Millevaches et régulièrement sur le reste de la Creuse et du Limousin. Depuis le mois de novembre 2021, elle est présente tous les quinze jours au marché de Gentioux et toutes les semaines (sauf mauvais temps) sur le marché de Felletin. La caravane, qui peut accueillir quelques personnes en son sein, fut entièrement réaménagée par nos soins pour coller au mieux à notre vision de la librairie. Des banquettes permettent de s'installer confortablement pour y lire (ou parfois faire la sieste) et de nombreuses étagères et tablettes permettent de présenter les différents ouvrages en stock. Sa sélection est composée en grande majorité d'éditions indépendantes et, quand c'est possible, d'éditions locales. Parmi ses rayons, on trouve des sciences humaines (éditions Anamosa de Corrèze, éditions Dehors de Gentioux, mais aussi Libertalia, L'Échappée, La Découverte, Cambourakis), des textes de luttes (Premier matin de novembre, La Fabrique, Divergences...), de la bande dessinée (éditions Rackham de Tarnac, éditions Lapin, La Boîte à bulle...), de la jeunesse (La Poule qui pond de Clermont-Ferrand, les éditions Utopiques de Corrèze...), des romans (Les éditions du Typhon, Blast, Le diable Vauvert...), mais aussi des ouvrages sur la Creuse ou le Limousin (Les éditions des Ardents, Lucien Souny...). Avec la Limou'Zine, nous avons voulu sortir les livres des espaces institutionnalisés et parfois quelques peu intimidants dans lesquels ils se trouvent souvent (bibliothèque, école, musée...). Proposer du livre sur les places de village, sur les marchés, dans des salles de concerts, des lieux associatifs... Aller à la rencontre de nouveaux publics et ne plus attendre leurs hypothétiques venues. L'idée de l'itinérance s'est très vite imposée à nous car elle permet ainsi de toucher un public plus large et plus hétérogène et sur un territoire bien plus important.

Cependant, bien que très attachés à cette liberté de déplacement, nous nous imaginons parfois aménager un lieu pouvant accueillir des événements et du public et proposer des ouvertures sur des amplitudes horaires plus larges. Un lieu fixe serait pour nous l'occasion de diversifier encore nos activités et une amélioration notable au niveau logistique et stockage.

## Associative, par choix

La Limou'Zine est associative. C'est un choix qui a été fait d'une part afin de marquer la volonté collective du projet, pour permettre à chaque nouvelle rencontre de s'investir si ils le souhaitent, et d'autre part pour rappeler la fonction sociale et politique de la lecture. En effet, nous souhaitons dépasser la dimension purement pécuniaire du livre comme objet commercialisable et le voir aussi (et surtout) comme objet de lien social, pouvant être donné/prêté/échangé, et dont la lecture ou les discussions qui en découlent façonnent notre pensée. Tout naturellement, nous nous sommes glissés dans ce réseau dense et dynamique qui relie le territoire creusois et la Montagne limousine, composé en immense majorité d'associations et/ou de collectifs informels.

Bien que construit sur des envies anticapitalistes, nous n'avons pour l'instant pas d'autres sources de financement que la vente des livres. La marge en librairie est très faible, une fois déduits les frais de livraison, de transport et toutes les menues dépenses liées au fonctionnement quotidien. Nous aimerions réussir à créer un emploi d'ici quelques mois, au regard de l'important travail nécessaire au bon déroulement de la vie de l'association, mais notre situation financière reste encore précaire. La Limou'Zine est devenue bien vite une structure très active, sur le Plateau et ailleurs en Creuse. Pour autant son collectif, relativement peu nombreux, ne s'est pas élargi. Bien que la volonté de pouvoir accueillir de nouveaux ou nouvelles bénévoles soit au cœur de notre projet, nous nous heurtons à des problèmes de méthode. Comment intégrer de nouvelles personnes au sein d'un collectif se connaissant bien et avec une logistique déjà rodée ? Logistique qui, de plus, est contraignante, car elle nécessite d'être véhiculée et peut être relativement physique. Nous ne pouvons cependant que vous inciter, pour celles et ceux qui seraient susceptibles de vouloir nous rejoindre, à venir en discuter avec nous, car c'est ensemble que nous trouverons des solutions à ces questionnements !

Cette ouverture est aussi pour nous une nécessité car, au-delà de l'envie de plus de collectif, elle nous permet aussi de consolider notre base bénévole et d'éviter que l'épuisement ne finisse par nous mettre en difficulté.

## Diffuser les idées émancipatrices

La Montagne limousine est une région riche en alternatives sociales et écologiques. Ces alternatives et les personnes qui les font vivre brassent souvent successivement pratiques concrètes et apports théoriques et sont pour la plupart du temps connectées aux autres luttes proches nationalement voire internationalement. En proposant des livres dont les valeurs et les thématiques nous sont proches, nous espérons contribuer au maintien de ces alternatives et aider, par la diffusion d'idées émancipatrices, les luttes se déroulant sur la Montagne et plus largement en Limousin. À travers les essais, mais aussi la bande dessinée, le roman ou la littérature jeunesse, nous cherchons à propager des pensées écologiques, féministes, décoloniales et anticapitalistes. En organisant des rencontres avec des auteurs et en proposant des tables de presse lors d'événements publics, nous souhaitons créer des espaces de discussion destinés à questionner le monde contemporain et certaines de ses dérives et, par nos sélections, proposer certains outils, certaines idées ou pratiques susceptibles d'aider à la création de futurs enviables.

Bien que dynamique, notre association est toujours à la recherche de tout soutien et de toute idée d'animation. Nous avons d'ailleurs prévu pour 2023 de développer de nouvelles propositions telles que la création d'un important rayon jeux de société ou l'animation de temps autour du livre et de l'écrit auprès des enfants et adolescents. Nous avons aussi mis en place depuis quelques mois un système de commande, ce qui nous permet de pouvoir proposer l'ensemble de l'offre éditoriale française. N'hésitez donc pas à faire appel à nous si vous cherchez des références particulières : nous avons besoin de vos énergies pour faire vivre notre petite librairie et apporter encore plus de livres de qualité sur la Montagne limousine... et ailleurs !

Librairie associative La Limou'Zine  
8 La Chaudrue, 23260 Magnat-l'Étrange  
[lalimouzine.fr](http://lalimouzine.fr)  
[librairie@lalimouzine.fr](mailto:librairie@lalimouzine.fr)

# La campagne peut être l'avenir des exilé.es



À la fête de la Montagne limousine de cette année 2022, nous avons eu la chance d'accueillir l'association A4 (Association d'accueil en agriculture et artisanat), dont certains membres sont venus présenter leur film, *D'égal à égal*. Contre l'assignation à la ville, et, en milieu rural, contre le confinement dans des CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile), l'association tente de prendre un contre-pied et d'ouvrir d'autres perspectives de vies bonnes pour des personnes migrantes. Cet article est issu des conversations que nous avons eues avec l'association dans les studios de Radio Vassivière, de leur film et des discussions qui ont suivi.

## Les migrants ont connu la terre

Les personnes migrantes et étrangères en France sont bien plus nombreuses dans les grandes villes qu'ailleurs. Il ne faudrait pas le voir comme un choix de leur part. La migration des pays du Sud vers la France (puisqu'il s'agit de celle-ci que l'on discute) a historiquement servi à nourrir les usines et le secteur des services des grandes centres urbains européens. Pour la plupart déracinées et confrontées aux violences systémiques de l'État, la ville est pour les personnes migrantes le lieu où il est possible de trouver du travail, de retrouver des personnes de sa communauté pour s'entraider, de circuler avec moins de difficultés qu'ailleurs, de se fondre dans un certain anonymat permettant d'être moins exposé à un racisme quotidien. Pour beaucoup de personnes migrantes, il est quasiment inimaginable d'aller tenter sa chance à la campagne.

Pourtant, beaucoup de migrant.es ont un rapport sensible à la terre. Parmi les personnes qui s'exilent en France, on retrouve des familles paysannes qui ont donc directement vécu de la terre, parfois pendant des générations. Les phénomènes climatiques poussent de plus en plus d'habitant.es des pays du Sud à quitter leurs lieux de vie, quand ce n'est pas l'accaparement des terres communes par les impérialismes européens, étatsunien, chinois ou indien qui y œuvrent<sup>1</sup>. Le capitalisme, après avoir vidé les campagnes en Europe, continue sa course dans le sud global, accompagné cette fois du dérèglement climatique.

Comment faire du lien entre la ville et la campagne pour des personnes qui, pour des contraintes de papiers, ne trouvent d'autres boulots que dans le ménage, le bâtiment ou la sécurité ? Les entreprises en ville profitent d'une main d'œuvre vulnérabilisée, sans droit, qu'elles exploitent à merci. Dans ce genre de travail, il n'est nullement question de savoir-faire, de transmission, de soin. Ce n'est pourtant pas l'envie ou les capacités qui manquent à aller travailler la terre, mais l'accessibilité de ces métiers pour ces personnes sans lien avec les organisations paysannes françaises.

## L'origine de l'association

L'association A4 est née d'une rencontre entre des personnes exilées ayant vécu pendant plusieurs années dans le bocage nantais à Notre-Dame des Landes, et des personnes mobilisées autour de Paris et Saint-Denis dans des luttes liées à la régularisation et au logement. Elle est donc essentiellement composée de personnes exilées mais est ouverte à toutes et tous. Pour beaucoup de ceux et celles qui luttaient en ville, il était évident que la campagne ne leur était pas destinée. À l'été 2021, le mouvement Reprises de Terres a organisé des rencontres visant à s'organiser collectivement contre l'accaparement des terres et leur saccage par l'agro-industrie et l'urbanisation. C'est au sein de ces rencontres que des personnes de Saint-Denis ont été invitées, pendant que des exilées ayant vécu en milieu rural ont raconté leurs trajectoires depuis leur arrivée en Europe. L'idée de former une association qui ouvrirait des opportunités pour des personnes exilées en milieu rural est né à ce moment-là. L'association a vocation à ne pas laisser des personnes partir seules. On le sait, des personnes migrantes isolées sont parfois considérées de façon indigne et se retrouvent ostracisées. Les expériences rurales des personnes sans papiers, surtout dans le Sud de l'Europe, sont essentiellement associées à du travail dans de la monoculture intensive où les cas d'abus et de maltraitance sont légion. En plus de cela, les personnes sans papiers pourraient être à la merci de contrôles de police, sans avoir la possibilité d'être soutenues et défendues. L'objectif de l'association A4 est en quelque sorte de préparer le terrain. Pour l'instant, A4 organise des voyages enquêtes, où il s'agit de constituer un réseau de fermes accueillantes. Des liens humains se nouent à chaque

voyage et permettent d'envisager concrètement à quoi ressemblerait un accueil dans telle ou telle ferme. L'association A4 permet d'assurer un accès à des espaces paysans de bonne volonté, qui seront moins enclins à abuser de la vulnérabilité des personnes migrantes. L'hypothèse de A4 est aussi de montrer que la rencontre efface la crainte de l'étranger et des fantasmes construits autour des migrants, au profit d'une confiance et d'amitiés liées à de l'interconnaissance.

## Un voyage-enquête en limousin

En février 2022, des membres de l'association A4 sont venus dans le Limousin pour leur premier voyage enquête. À la fête de la Montagne, l'association nous a présenté son film, *D'égal à égal* qui retrace leur semaine passée ici. Commencer à filmer ces voyages, c'était aussi une façon de montrer aux personnes migrantes coincées en ville que la campagne n'est pas réservée aux blancs et aux Français, et qu'il y existe des possibilités pour elles aussi. Le voyage a permis de voir qu'il existait déjà des initiatives proches d'A4, par exemple du Wwoofing France ou du JRS (Jesuit Refugee Service) qui proposent à des habitants de CADA des courts séjours dans des fermes en Limousin ou des possibilités de stages ou de travail pour se régulariser et intégrer des fermes. À la suite de ce premier voyage-enquête, un membre de l'association A4 est venu pendant trois semaines à Tarnac, pour participer à des cantines, faire du pain et du maraîchage.

Après le Limousin, A4 s'est rendu à Lannion en Bretagne. Là-bas, l'association a rencontré les résidents d'un CADA. Cette rencontre a donné lieu à la constitution d'un groupe local pour s'organiser en mobilisant paysans et artisans de la région pour accueillir à la fois les personnes du CADA et des personnes venues d'ailleurs désireuses de (re)nouer avec la terre.

Ces voyages permettent de définir ce que serait un territoire accueillant. Au-delà de l'activité paysanne et artisanale, un territoire accueillant serait aussi un territoire dense en associations et collectifs à même de fournir de l'aide administrative. Des personnes en difficultés administratives auront besoin d'aller à la préfecture, de faire des démarches pénibles et fastidieuses. Il faudrait aussi que toute cette charge ne pèse pas sur les paysans qui accueilleraient des personnes exilées, mais que soit mobilisé le tissu associatif qui habite ces mêmes territoires.

## D'égal à égal : on ne demande pas l'aumône, on répond à un besoin

Le monde paysan est lui aussi en difficulté. L'association A4 œuvre à cerner ces difficultés et réfléchir aux bases depuis lesquels l'association et les paysans pourraient travailler ensemble. L'idée n'est pas simplement de venir « en aide à » mais de se tenir ensemble. La réalité est pourtant bien difficile à admettre : les structures paysannes peinent déjà à sortir un SMIC complet de leur exploitation. Faire le lien avec des organisations paysannes et ouvrir les fermes est aussi un moyen de les dynamiser et ne pas se laisser grappiller par l'agro-industrie et la monoculture intensive. La moitié du monde agricole va partir à la retraite dans les 10 prochaines années. Les terres existent, et si elles finissent par profiter à l'agro-industrie, les sols ne cesseront de s'épuiser et mettre en péril notre subsistance à long terme. Il se trouve aussi que des personnes qui viennent des pays du Sud ont des savoir-faire spécifiques, par exemple quand les sols s'assèchent et que l'eau devient moins abondante. La richesse du projet est ici : il n'y a pas des sachants et des non-sachants. Il y a des personnes qui ont différentes expériences et pratiques de l'agriculture.

## Ici c'est une association, là-bas c'est une lutte

Enfin, il s'agit de défaire le non-sens qui consiste à obliger les personnes sans papiers à ne rien faire du fait de leur « irrégularité ». Assignés à la ville ou confinés en CADA en milieu rural sans autre possibilité que celle d'attendre que l'État décide de leur sort, A4 offre des possibilités pour des personnes migrantes de se saisir de leurs existences sans attendre que les institutions décident !

Il ne faudrait pas oublier que les campagnes des pays du Sud sont dévitalisées du fait que des communautés sont dépossédées de leurs moyens de production par l'appropriation de leurs terres et par les effets de la dévastation écologique. Les flux migratoires alimentent ensuite l'économie des grandes villes européennes en profitant d'une main d'œuvre très bon marché. Il y a un véritable enjeu que les personnes soumises à ces dynamiques désertent, acquièrent de vrais savoir-faire, ou utilisent ceux qu'ils ont déjà, investissent les terres agricoles en France et puissent se préparer ou soutenir ceux et celles qui lutteront dans le Sud pour reprendre leurs terres.

Pourrions-nous, sur notre territoire, réfléchir à monter une antenne locale de l'association A4 ?

Si l'idée vous tente, écrivez-nous à l'adresse mail suivante : [nour\\_tabri@riseup.net](mailto:nour_tabri@riseup.net)

<sup>1</sup> - En 2019, les grands propriétaires étrangers de terres en Afrique sont les Émirats arabes unis (1,9 million d'hectares, soit presque 4 fois la superficie de la France), l'Inde (1,8 million d'hectares), le Royaume-Uni (1,5), les USA (1,4).



Au Château de Ligoure, on imagine ce que donnera le film *D'égal à égal*





# Renard roux

## Vulpes vulpes

Le renard, pourtant déclaré nuisible par la loi, est considéré par d'autres comme un partenaire de la transition écologique. Quelle drôle d'idée, se diront les chasseurs, penser que notre bête noire est un acteur incontournable de l'agriculture durable au même titre que l'abeille et le ver de terre. Mais voilà, notre renard roux a beau appartenir à une communauté d'auxiliaires sur laquelle l'agriculteur peut s'appuyer pour produire une alimentation plus saine et écologique, les parlementaires en ont décidé autrement, confiant aux chasseurs le soin de s'en débarrasser. Une loi les encourage même à rendre ce service public sans consulter le propriétaire des lieux : "Le renard peut toute l'année être : piégé en tout lieu..." ( Arrêté du 3 juillet 2019 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement ).

Le Renard roux est un canidé possédant un corps fin et allongé mesurant 63 à 66 cm de long et terminé par une queue touffue de 37 à 40 cm. Son ventre et l'intérieur de ses oreilles sont blancs. Ces dernières sont noires à l'arrière. L'extrémité de ses pattes est aussi noire même si le reste de son pelage varie du jaune pâle au brun roux, rarement sombre. Il possède un pinceau blanc au bout de la queue et il peut avoir des taches noires de chaque côté du museau même si ce n'est pas systématique.

### Biologie

Le Renard roux est présent dans tous les milieux terrestres y compris très urbanisés même s'il semble préférer les milieux naturels ouverts et semi-ouverts. En France, on le trouve jusqu'à 2 000 – 2 500 m d'altitude dans les Alpes. C'est une espèce majoritairement crépusculaire et nocturne à cause des activités humaines (et des persécutions) qui peuvent fortement l'impacter. Il occupe des sites de repos sécurisés et d'autres pour la reproduction qui sont principalement des gîtes enterrés, qu'il creuse lui-même ou qui sont déjà creusés, comme les terriers du Blaireau européen, avec qui il a une relation généralement pacifique. Lorsque ces

derniers sont en période de léthargie en hiver, les renards peuvent même occuper leur terrier en leur présence.

### Le renard roux est-il un nuisible ?

Nuisible se dit d'une espèce animale dont la présence cause des dommages, en particulier à l'agriculture (définition Larousse). Chassé plus de dix mois sur douze (du 1er juin au 31 mars), piégé toute l'année, le renard roux peut aussi être détérré avec l'aide d'outils de terrassement et de chiens. D'après l'OFB, environ 45 % de la population totale de Renard roux en France serait tuée chaque année ce qui représente environ 500 000 à 600 000 animaux. L'espèce est classée comme « susceptible d'occasionner des dégâts » ce qui autorise sa destruction dans de nombreux départements en dehors de la période de chasse. C'est le cas en Limousin où, toute l'année, il peut être piégé en tout lieu ainsi que détérré avec ou sans chien. Pourtant, l'espèce est un auxiliaire important dans la lutte contre certains ravageurs de cultures qu'elle chasse chaque année en très grand nombre.

### Qui décide du statut de nuisible pour le renard roux ?

Légalement, quatre raisons peuvent être invoquées pour inscrire le renard sur la liste départementale des espèces dites « nuisibles » :

- La protection de la flore et de la faune
- L'intérêt de la santé et de la sécurité publiques
- La prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles
- La prévention des dommages importants à d'autres formes de propriété

Les Commissions Départementales de Chasse et de Faune Sauvage (CDCFS) qui proposent ce classement de « renard roux nuisible » sont composées majoritairement d'acteurs du monde cynégétique (qui a rapport à la chasse). Les avis formulés reposent majoritairement sur des questions d'intérêts et ne sont que trop rarement motivés par des arguments scientifiques. Quand c'est le cas, le renard roux est d'ailleurs déclassé de ce statut.

### Il faut protéger la faune et la flore de... la faune !

Il est important de prendre en considération que le renard roux est une espèce présente naturellement sur notre territoire et qu'elle ne relève en rien d'une espèce invasive. Il est donc très difficile de comprendre la justification d'un tel statut de nuisible pour une espèce qui ne fait que jouer son rôle. Suivant cette logique, les CDCFS pourraient tout aussi bien décider de limiter les populations de chevreuils parce qu'ils mangent, mais ce ne serait pas sérieux.

Le renard roux a cependant un impact sur des espèces en grandes difficultés telles que le grand hamster d'Alsace (*Cricetus cricetus*), le râle des genêts (*Crex crex*) ou encore le busard cendré (*Circus pygargus*). Cette pression de préda-

tion sur ces espèces reste néanmoins à observer à la loupe. Si on ne prend que l'exemple du busard cendré, il s'avère que depuis 2008, sur 9 472 reproductions constatées de l'espèce, 59 cas seulement font état de prédation par le renard. Les gestionnaires de programmes de conservation d'espèces s'accordent à dire que la protection des milieux reste largement plus efficace qu'une limitation de la prédation. Sur ce dernier point un parallèle intéressant peut également être fait entre la prédation par le renard roux sur le petit gibier et son réel impact. Une étude allemande sur le sujet résume les choses ainsi : « Notre étude montre que la réhabilitation des habitats serait bien plus efficace pour restaurer les populations que le contrôle des populations de renard en raison des interactions mineures entre renard et proies ».

### De nuisible éventuel à auxiliaire

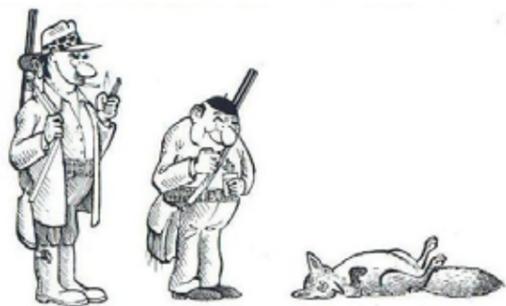
6 000 micromammifères par an, c'est là un chiffre bas quant à la consommation annuelle d'un renard roux pour ses besoins alimentaires. Au même titre qu'il existe des solutions alternatives pour lutter contre les limaces en maraîchage, les poux rouges en aviculture et tout un cortège d'insectes auxiliaires de culture. Avec de tels chiffres, il est aisé d'imaginer que le renard roux a un rôle positif à jouer en grandes cultures. En effet l'utilisation de produits rodenticides (poisons contre les rongeurs), tels que la bromadiolone, a un impact colossal sur la biodiversité au sens large. Notamment par l'ingestion par les espèces prédatrices de micromammifères, de proies empoisonnées les conduisant à leur mort. FREDON (Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles), chambres d'agriculture et même INRA (Institut national de la Recherche Agronomique) développent de plus en plus de circulaires allant dans le sens d'une valorisation de la présence du renard roux dans le cadre d'une lutte intégrée contre les ravageurs de cultures. Moins criant, le renard roux a un régime alimentaire opportuniste qui, selon ses besoins, le voit devenir omnivore et consommer des noyaux et autres graines. Il joue ainsi un rôle dans la dispersion de certaines plantes et autres arbres, notamment le merisier pour lequel il est un vecteur important de propagation (et une potentielle source de revenus pour le propriétaire du terrain). Enfin, le renard est un prédateur et joue à ce titre son rôle dans la sélection naturelle. Éliminant d'un côté les plus maladroits et de l'autre les malades, il participe naturellement à la lutte pour la vie évitant pullulations et épidémies. C'est un chasseur... Peut-être un peu plus roux que la moyenne, mais un chasseur à sa place.

Michel Bernard

Sources : Atlas des Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin du GMHL.

Et un excellent site : <http://www.defi-ecologique.com/>

## un renard mort ?..



... merci les gars !



signé : les 6000 souris que le renard s'apprêtait à manger dans l'année.



Georges Prudent  
Crozant

# La nature au bout de l'objectif



Emmanuel Pain  
Ragondins



Sophie Aumenier

Le Club Photo de Felletin réunit des personnes intéressées par la pratique de la photo nature et s'est orienté sur ce thème (paysage, proxi/macro, faune sauvage et flore) depuis 2021. Chaque année, ses membres présentent leurs photos dans le cadre d'expositions, comme cet automne lors de la fête de la Montagne limousine. Ils nous proposent ici un florilège de leur production.



Karin Galster



Olivier Dechezlepretre  
Libellule

La photographie de nature nécessite de bien connaître la technique photographique mais aussi une connaissance des sujets. Dans le cas de la photographie de faune sauvage, nous devons préalablement nous renseigner sur l'espèce que nous souhaitons rencontrer afin de connaître son comportement et ses habitudes puis trouver des indices de présence en amont. Ces indices peuvent être divers (crottes, traces de pas, plumes etc...). Vient ensuite la phase de prospection sur le terrain où il nous arrive d'utiliser des caméras automatiques (pièges photos) qui valident ou non la présence de l'espèce recherchée. Cet outil nous permet de savoir également les plages horaires de fréquentation de l'animal sur le lieu. Lorsque la présence de l'animal est vérifiée, nous pouvons nous installer en affût et attendre plusieurs heures que ce dernier se présente ...ou pas. Pour éviter tout dérangement de l'animal, il faut faire attention à plusieurs choses : ne pas faire de bruit en marchant lorsque l'on approche de la zone de présence supposée, faire attention au sens du vent pour ne pas se faire repérer (certaines espèces peuvent sentir l'odeur humaine à plusieurs centaines de mètres) et se camoufler au maximum pour « casser » notre silhouette grâce à des filets de camouflage ou des tentes d'affûts. Enfin, il faut être attentif à la saisonnalité des sujets – par exemple le printemps est le moment des naissances et le dérangement peut se produire si on ne fait pas assez attention à l'approche d'un terrier de renards ou de blaireaux. Mais c'est aussi à cette saison que sortent de magnifiques fleurs comme l'Erythron dent-de-chien ou la Scille à deux feuilles.



Jacques Lair



Nicolas Faulle



Guy Faye  
Mante religieuse

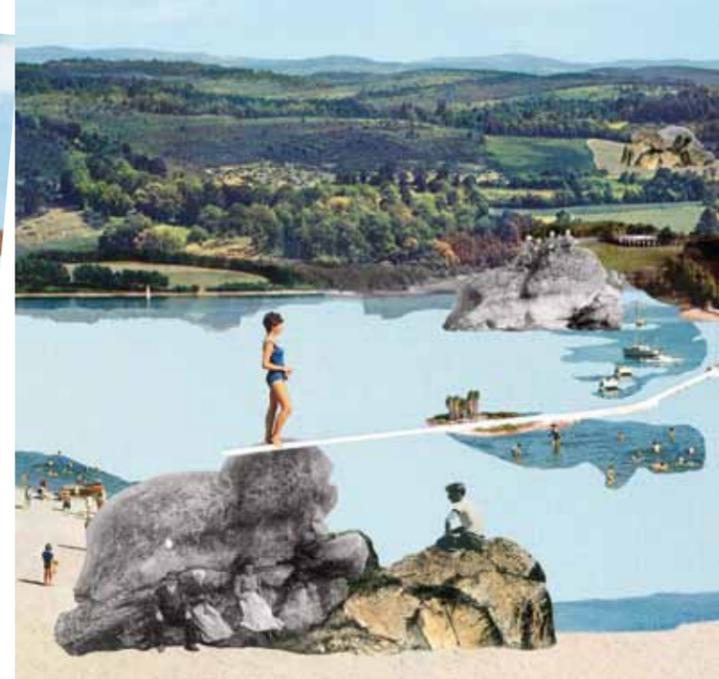
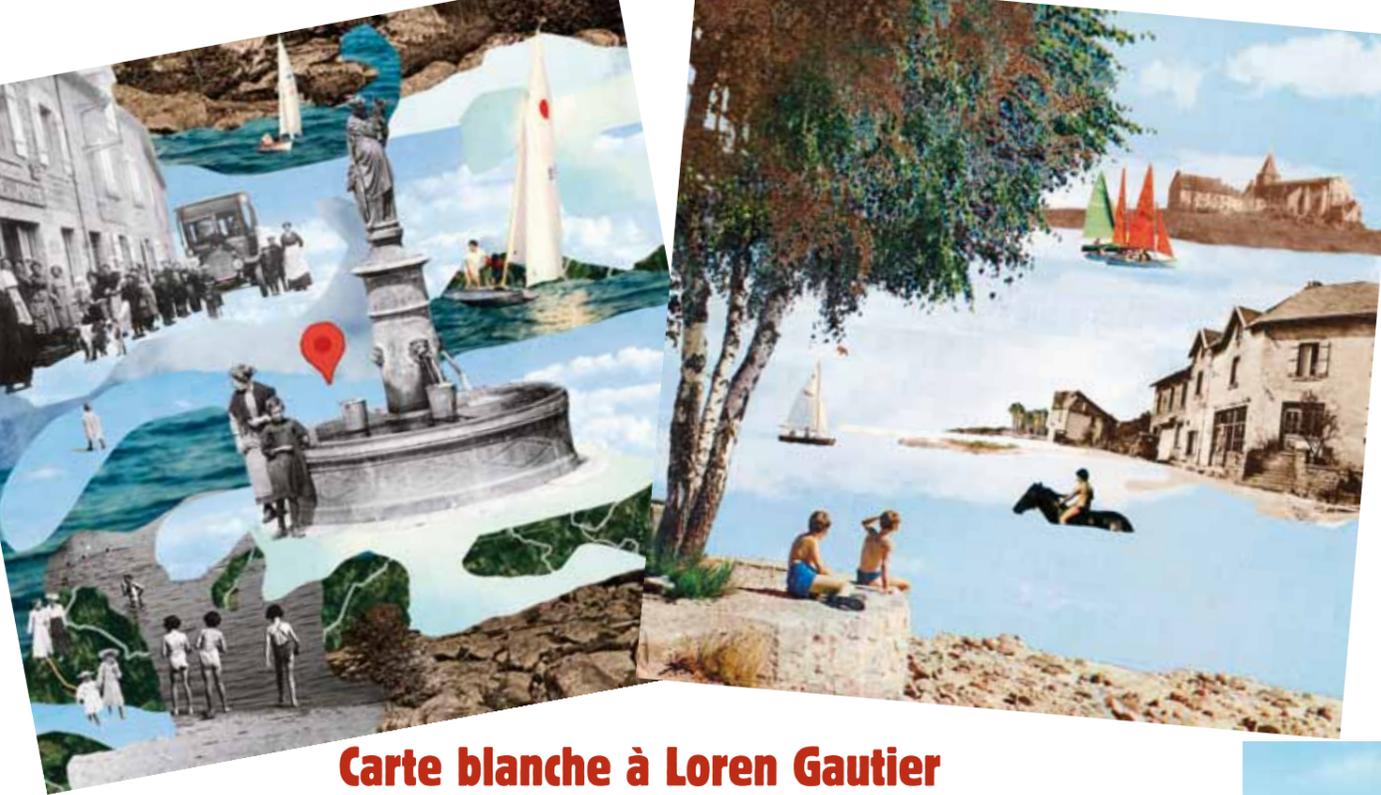


Jane Volondat  
Méloé



Estelle Goix  
Erythron

Contact :  
Le club se réunit le jeudi à 20h une fois tous les 15 jours.  
Nicolas Faulle, 06 03 95 55 48  
[clubphotodefelletin@gmail.com](mailto:clubphotodefelletin@gmail.com)  
Club Photo de Felletin sur Facebook



Carte blanche à Loren Gautier

# Fantasmagories à Vassivière

Vous avez peut-être remarqué ces curieuses cartes postales qui détonnent tant dans les présentoirs autour de Vassivière... Leur créatrice, l'artiste photographe Loren Gautier, qui a exposé cet été à Royère-de-Vassivière, nous raconte ici comment elle a conçu ce travail qui donne tant envie d'envoyer à nouveau des cartes.

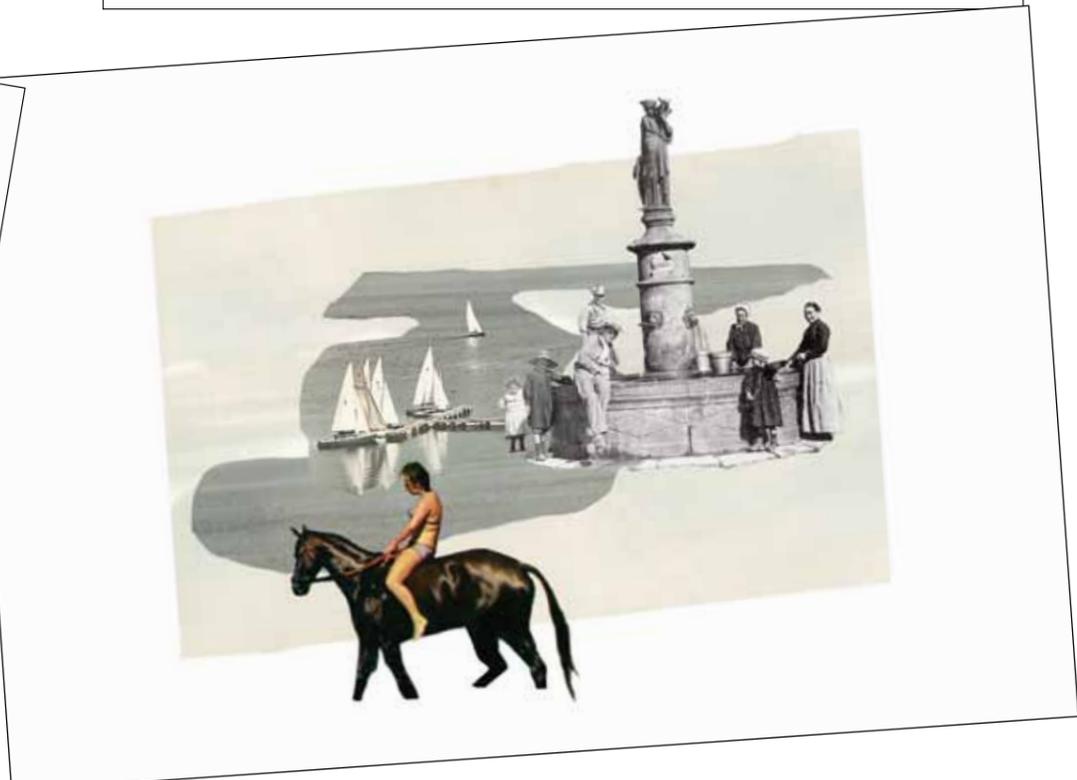
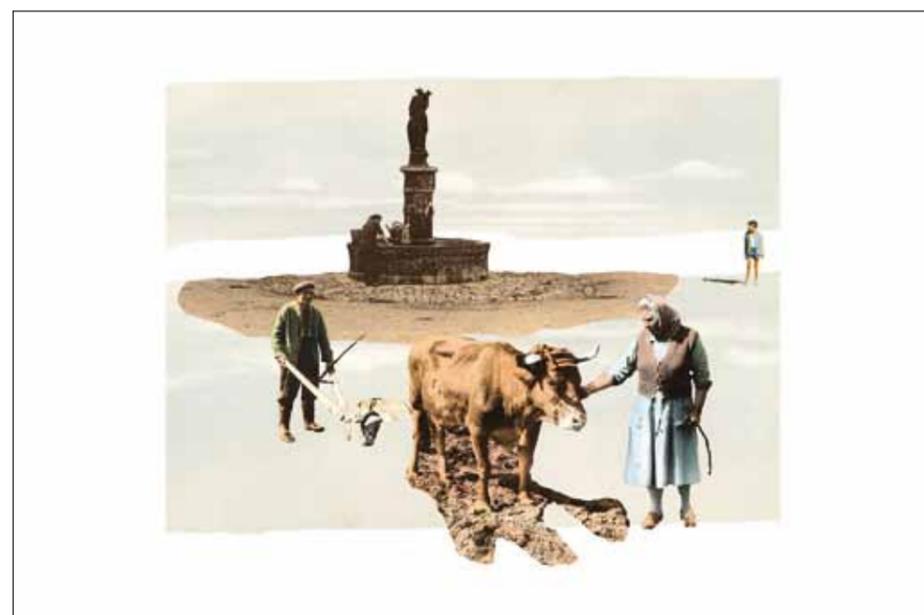
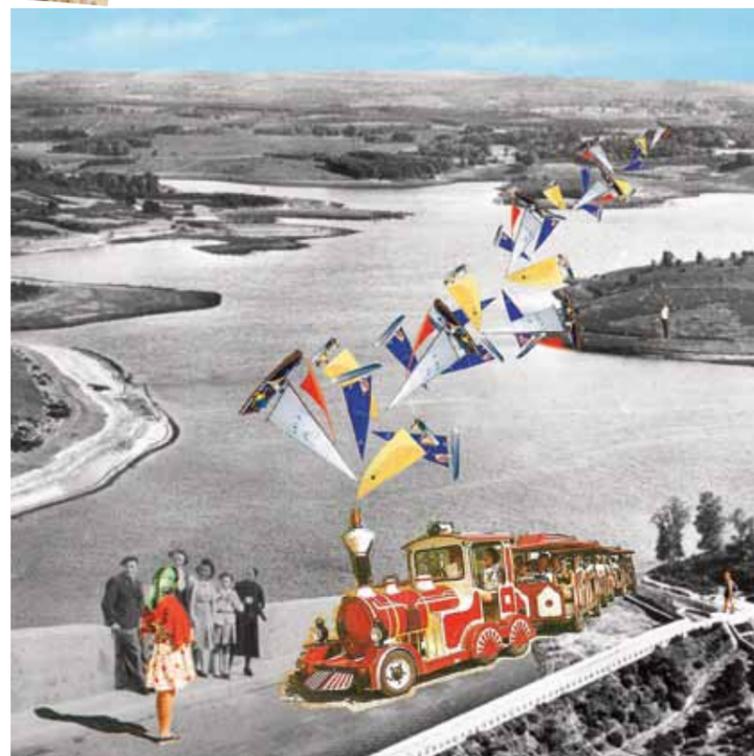
Les cartes postales sont apparues dans la foulée de l'invention de la photographie. Une collection de cartes postales d'un village, c'est plus d'un siècle d'images de l'endroit ! M. Couegnat, de Vauveix, a consacré la sienne à Royère-de-Vassivière. Cette archive est le terrain de jeu visuel de ma rencontre avec le territoire où je vis depuis six ans. L'idée de faire des images spécifiquement pour cartes postales m'est venue très rapidement. En tant que photographe, le tourisme m'intéresse beaucoup : l'image est un support majeur de l'affaire ! J'ai apprécié l'idée de recycler des cartes déjà existantes. Ça permet de montrer la profondeur temporelle des lieux plutôt que de refaire sans cesse les mêmes vues. Comment c'était, avant que Vassivière soit « la mer à la montagne » ? Et la mer, c'est le lac, et la montagne, les résineux ? La collection témoigne des temps où ni les uns ni les autres n'existaient. D'ailleurs, Vassivière ce n'est pas un pays, c'est surtout une construction... Comme la modernité a généré des ruptures dans le paysage, j'ai eu envie de construire un paysage local où différentes époques se regardent. Le photomontage me permet de créer des constructions surréalistes, mais la force de l'archive persiste : Il y a quelque chose du territoire qui passe.

J'aime imaginer des rencontres anachroniques. Que penseraient tous ces gens du passé, ramenés à la vie pendant la saison touristique ? Assez vite le mot « fantasmagorie » m'est venu à l'esprit. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ça désigne « l'art de faire parler les fantômes en public ». C'est un jeu de projection sur des écrans mobiles. Les séances de « fantasmagories » étaient parfois l'occasion de rencontrer les morts, une idée qui m'anime quand je détourne un visage. Les fantasmagories relèvent du fantôme dont procède également l'imagerie touristique.

J'ai le plaisir de diffuser localement mes cartes postales à Royère-de-Vassivière (restaurant l'Atelier), Faux-la-Montagne (épicerie Morel), Saint-Martin-Château (Auberge de la cascade), au CIAP sur l'île de Vassivière et à Tarnac (au Magasin Général), été comme hiver. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez diffuser ces cartes postales dans votre boutique ou pour me partager vos cartes postales anciennes des alentours de Vassivière.

Loren Gautier  
06 60 51 53 69

[loren.gautier@protonmail.com](mailto:loren.gautier@protonmail.com)



# La pelha dau colador (la peillo dao couladou)\*

## L'utilisation du lait dans la société traditionnelle de la Montagne limousine

Dans un précédent article, je vous avais évoqué les vaches et le lait. J'ai toujours (Ah, nostalgie, quand tu nous tiens...) en mémoire l'entrée dans l'étable un matin d'hiver, au temps où il y avait de la neige (pas les blagounettes blanchâtres d'aujourd'hui, non de vrais 80 cm, voire beaucoup plus), la chaleur des bêtes, l'odeur forte du fumier et l'heure de la traite à la main.

**N**ous sommes dans un territoire qui connaît deux mots pour traire : justar à l'Ouest et mólzer à l'Est.

### Lo laite / Le lait richesse du pays

Oh, nous ne sommes pas sur les riches planètes auvergnates ni dans les gais bocages normands. Les troupeaux de vaches du pays n'étaient pas uniformes comme aujourd'hui : ferrandaises, marchois, limousines, charolaises, et quelques brettes (normandes) chez les mieux lotis, sans parler de ces vaches à la robe disparate, le tout dans un même troupeau. Toutes étaient traites, sans distinction de race. Revenons à notre préoccupation du jour : le lait et comment il était transformé et consommé. Le lait une fois traité était passé dans lo colador, « le couladou » / passoire pour filtrer le lait, et mis à reposer pour permettre à la crème de monter à la surface. Cette crama / crème régulièrement collectée allait dans lo topin cramier, « lou toupî cramier » / le pot à crème (ça ressemble à un vinaigrier) avec son petit robinet au bas du récipient pour vider le lait. Lorsqu'il y avait assez de matière on faisait le beurre. Beurre fait à la baratte (allez visiter le musée d'Ussel ou le domaine de Banizette si vous voulez voir la diversité de ces engins) ou à la main. Bien brassé – il faut extraire au maximum l'eau du beurre – pour avoir un bon produit.

Nous n'en avons pas encore fini avec le beurre. L'eau du beurre, la gaspa, le rier-burre / le babeurre était réchauffé et égoutté dans una fata / une toile pendue sous l'escalier pour faire un excellent fromage : lo matau, le gaspier. Après séchage, on avait un fromage blanc consommé salé ou sucré (un pauc de matau, dau vin e dau mîau... comme dit la chanson) ou additionné de poivre et de fines herbes, affiné dans le foin : lo copin, « lou coupî ». Ce fromage en boule (séchage dans une toile oblige) n'est qu'un proche parent du Gaperon, ce fromage au poivre et à l'ail des Limagnes d'Auvergne (Je lance un appel aux producteurs laitiers du pays pour refaire ce petit fromage!).

### Lo fromatge / Le fromage

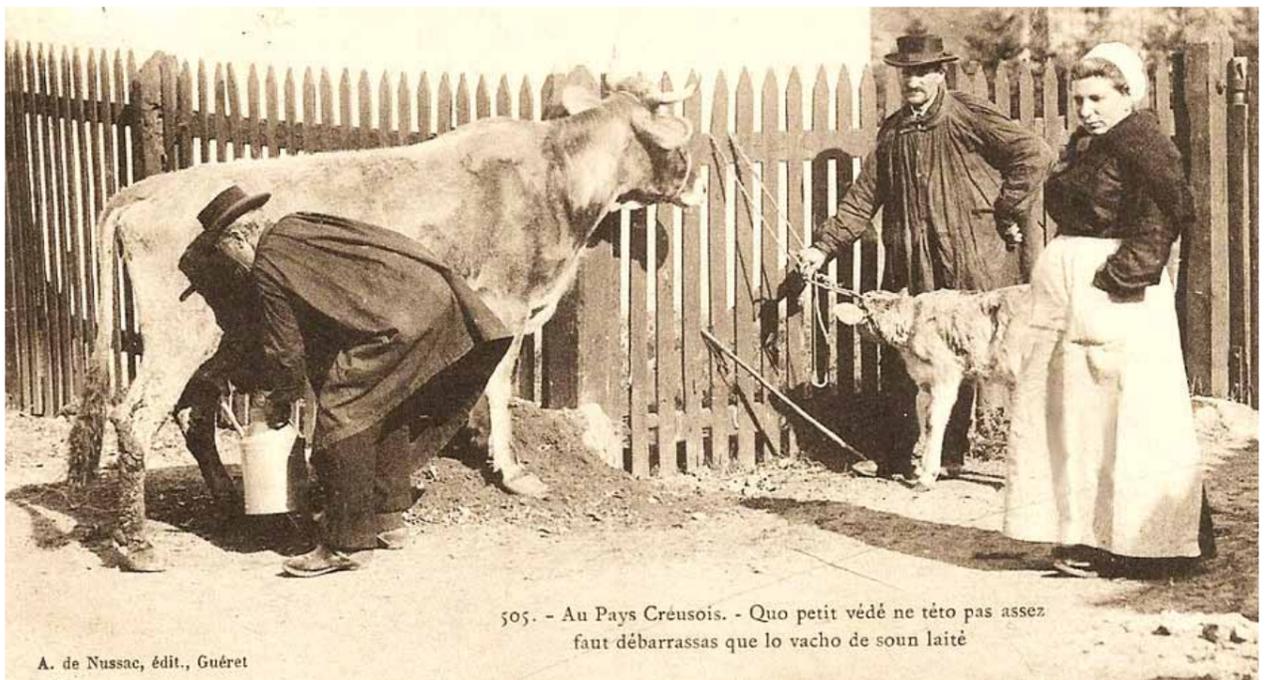
Le lait, écrémé, réchauffé, recevait un petit morceau de presor / présure (cailllette de veau séchée) pour permettre la prise du lait. Devenu « dur » le caillé était coupé au couteau pour une séparation plus rapide du petit lait / lo mesgin, « lou mégi ». Ce caillé était mis dans un moule, salé et retourné plusieurs fois pour un meilleur égouttage. Le lendemain, la calhada / le caillé était posée sur un plateau en bois couvert de paille, la calhadiera, la seita, la chesta. Une fois sec, le fromage allait à la cave dans une maie pour terminer son affinage caractérisé par l'apparition sur la croûte, de fleurs rouges ou jaunes et l'arrivée d'artisans, d'aus clissons / des acariens, tous signes prometteurs d'un bon formatge.

Et le petit lait alors ? Le petit lait servait à faire les crespas de blat negre, était parfois bu et bien souvent utilisé dans la bachada d'aus ganhons / la pâtée des porcs.

Et le lait tout seul ? Il allait dans la plupart des plats : soupe, pommes de terre, châtaignes, et même pour la blanchida / lait froid avec du pain l'été (consommé pendant les foins).

Jan Mari Caunet, IEO

\* la toile de la passoire pour le lait, mais aussi un cri de ralliement des maçons creusois à Paris autrefois



505. - Au Pays Créusois. - Quo petit vèdè ne tète pas assez  
faut débarrassas que lo vacho de soun laitè

A. de Nussac, édit., Guéret



Égouttage du matau



Matau aux fines herbes



Matau

### L'eau du beurre c'est la copinada, lorsque lo matau est enlevé, ce qui reste c'est la gaspa

« Le beurre, il s'en faisait salé ou doux ou avec des fines herbes. Elle faisait son beurre avec une baratte à manivelle, après elle mettait le beurre dans une bassine et le lavait, elle tapait bien dessus avec la paleta et lorsqu'il était bien égoutté elle faisait son beurre. Il faut que le beurre soit bien lavé et que l'eau sorte blanche. Elle allait chercher l'eau à la fontaine.

Ma mère avait un moule mais elle ne s'en servait pas. Elle prenait son morceau de beurre, 500 gr ou 1 kilo. Elle tapait sur la paleta / la pelle en bois. Elle tournait le beurre et tapait sur le dessus pour faire sortir l'eau du beurre, un peu devant un peu derrière et dessus elle passait la fourchette ou une cuillère pour faire des dessins, elle faisait des rangées. Elle mettait sa cuillère et la fourchette dans

l'eau chaude .

La copinada, « la coupinade » / le babeurre, elle le faisait chauffer et elle le tranchait, ce qui était liquide, la gaspia, et ce qui ce tenait c'était du matau / fromage de babeurre, on le mangeait avec de la confiture ou du sucre ou du sel. On mettait des fines herbes dans le beurre pas dans le matau. On le mettait dans une toile ou un égouttoir pour le faire sécher, c'est un peu comme un petit suisse. On le mangeait en dessert soit avec du sel et du poivre soit avec du sucre ou de la confiture. »

Traduction d'un extrait de l'enquête conduite à Cezeirat de Peyre-levade chez Madame Nicole Bezeaud en octobre 2021 (Enquête ethnolinguistique occitane sur l'alimentation - PNR Millevaches-IEO Lemosin)



## Ça ne paie pas de mine !

### A dieu l'eau potable

Mais il ne faut pas se leurrer : une mine propre, ça n'existe pas. Comme le signale Antoine Gatet, juriste de Sources et Rivières de la Montagne limousine et vice-président de France Nature Environnement, « est-ce qu'on est vraiment prêts à sacrifier une partie de l'eau et de l'écosystème du Massif central pour faire des voitures électriques à 40 000 euros que très peu de gens pourront se payer ? (...) Il faut arrêter avec le mythe de la mine propre ! Tout ça c'est de la communication et du flan. On ne sait pas extraire de la matière du sous-sol de façon propre, car une mine ça implique toujours à côté une grosse usine chimique de transformation, ce qui entraîne une exploitation, et à terme une pollution, de l'eau et des quantités importantes de déchets qu'on ne sait pas gérer »<sup>1</sup>.

Un petit tour dans les mines d'Australie, où de l'acide sulfurique est utilisé pour l'extraction, ou dans les « salars » du Chili, où les bassins d'évaporation auraient déjà provoqué l'épuisement et la pollution de la majorité des nappes phréatiques de la région, nous en fait la radi-cale démonstration.

### La résistance s'organise

Au Portugal, des habitants s'organisent contre un gigantesque projet de mine à ciel ouvert dans une zone rurale peu densément peuplée, classée patrimoine agricole mondial. Tandis qu'en Serbie, un projet d'exploitation d'un gisement de lithium mené par le géant minier anglo-australien Rio Tinto a été annulé par le gouvernement au début de cette année, suite au déferlement de milliers de manifestants dans les rues de Belgrade et de Novi Sad pendant plusieurs mois. Verra-t-on bientôt défilé autant de monde dans les rues d'Echassières pour protester contre l'extractivisme forcé et la folie productiviste ? Les paris sont ouverts...

Ygor

1 - Extrait de l'article de France Info du 24 octobre 2022 [https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/exploitation-du-lithium-en-france-quatre-questions-sur-le-projet-de-mine-dans-le-massif-central\\_5437198.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/energie/exploitation-du-lithium-en-france-quatre-questions-sur-le-projet-de-mine-dans-le-massif-central_5437198.html)

**POUR CONTINUER, TAPEZ 1**

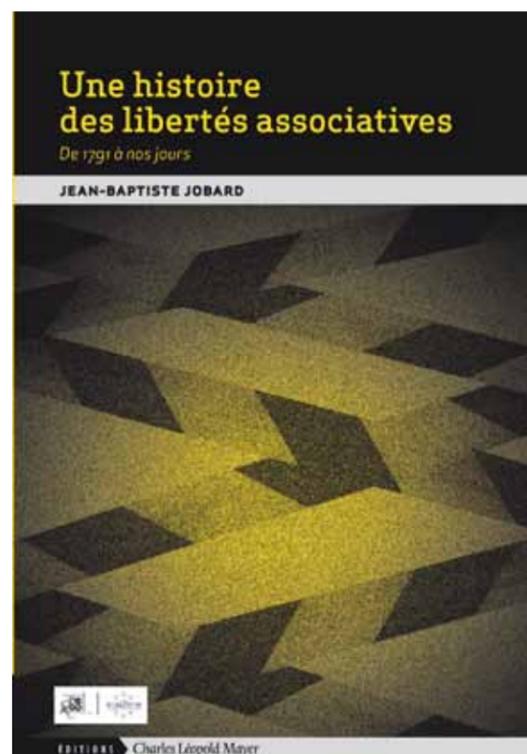
**A** Echassières, tranquille petit village de 400 habitants situé dans l'Allier, à une centaine de kilomètres de notre chère Montagne limousine, on ne parle que de ça : la multinationale Imerys, déjà exploitante d'une carrière de kaolin dans le village, compte ouvrir en 2028 sur ce même site la première mine française de lithium. Elle espère pouvoir tirer profit du gisement d'un million de tonnes qui « dort » dans le sol de la commune et produire 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an pendant 25 ans. Sachant que le prix du lithium sur le marché a explosé ces derniers mois et qu'il se négocie désormais entre 75 euros et 80 euros le kilo (contre 6,5 euros le kilo en janvier 2021), il y a de quoi en faire saliver certains.

### Le nouvel or blanc

Le lithium est aujourd'hui le métal-phare de la soi-disant « transition énergétique », car il entre dans la fabrication des batteries utilisées par toute la quincaillerie numérique : smartphones, tablettes, ordinateurs, mais aussi et - surtout - voitures électriques. « Rien que pour les batteries des voitures électriques et le stockage énergétique, l'Union européenne aura besoin de 18 fois plus de lithium d'ici à 2030 et jusqu'à 60 fois plus d'ici à 2050 », a ainsi annoncé Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission européenne et coordinateur de l'Alliance européenne pour les batteries. Et pour l'instant, le fameux « or blanc » est principalement produit en Australie, au Chili, en Chine et en Argentine... Faisant donc miroiter la création de 1 000 nouveaux emplois directs et indirects dans la région et la future souveraineté énergétique de la France dans ce domaine, Imerys s'est ainsi mis les élus (Emmanuel Macron en tête) et les riverains dans la poche. Et puis, il s'agira bien évidemment d'une mine « responsable » : l'extraction sera souterraine afin de diminuer l'impact sur les sols et la biodiversité, le minerai sera transporté par des véhicules... électriques, mais aussi en train pour réduire les émissions de CO2, etc.

## Une histoire des libertés associatives

**A**u moment où, contrat d'engagement républicain aidant, on assiste à un contrôle et une pression sur le monde associatif (voir ses effets dans notre région pages 6 et 7), il est bon de se pencher sur l'histoire. C'est ce à quoi vient de s'employer Jean-Baptiste Jobard en publiant aux éditions Charles Léopold Mayer un petit ouvrage intitulé : *Histoire des libertés associatives. De 1791 à nos jours*, il retrace deux siècles d'histoire mouvementée entre les associations et l'État, une histoire où alternent défiance voire méfiance et opposition directe (presque tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle), tolérance et liberté (à partir de la fameuse loi de 1901), voire une certaine harmonie au XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux années 1980 où le monde associatif est confronté aux « libéralismes économiques triomphants ». Une vaste leçon d'histoire qui débouche sur un aujourd'hui très mitigé. L'auteur, membre actif du collectif national des associations citoyennes, explique que si la « liberté d'association », entendue comme la possibilité de créer une association, n'est pas remise en cause, c'est la « liberté associative » qui est « de plus en plus mise en péril. Car créer une association n'est pas tout... Encore faut-il pouvoir la faire vivre, la développer, l'accompagner, l'expérimenter, l'éprouver, la faire grandir, la déployer, l'établir, la faire progresser, l'amplifier, la révéler, la stimuler, la fortifier, la cultiver et c'est précisément là où, en France aujourd'hui, le bât blesse de plus en plus... »



## CHRONIQUE D'EXILS

### L'humanité du ministre

**E**n accueillant les 234 migrants secourus en mer et passagers de l'Ocean Viking dans le port de Toulon le 11 novembre dernier, le ministre de l'Intérieur Darmanin a sollicité les autres pays européens pour en accueillir les deux tiers. Bilan numérique : la France accueillera entre 88 et 64 exilés (selon que les mineurs non accompagnés sont inclus ou non dans ce compte). Il en profite pour se défaire de l'accueil des 3 500 exilés qui devaient être transférés de l'Italie vers la France selon les accords de relocalisation européens. Même si les autres pays refusaient de recevoir les passagers de l'Ocean Viking, il reste gagnant.

### Violations du droit d'asile

44 mineurs non accompagnés vont être évalués par l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Certains seront déclarés majeurs et rejoindront les adultes. Des députés, des membres de l'ANAFE (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) et quelques journalistes ont pu pénétrer dans le centre de vacances qui sert de zone d'attente. Les conditions d'accueil gérées par la Croix rouge seraient correctes (nourriture, hygiène des locaux, vêtements pour ceux arrivés torse nu et sans chaussures). Il y a plus de policiers sur les coursives que d'exilés afin d'éviter toute fuite. La vue est belle, mais cela effacera-t-il l'accueil glacial et la fouille au corps à l'arrivée ?

Dans un communiqué, l'ANAFE dénonce les multiples violations du droit d'asile ([www.anafe.org](http://www.anafe.org)). Les personnes doivent porter un bracelet d'identification de différentes couleurs et les contacts avec l'extérieur sont restreints et

contrôlés. Les adultes ont déjà débuté les entretiens avec l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) pour évaluer le « caractère manifestement fondé ou non de la demande d'asile ». Entretiens d'une demi-heure à trois quarts d'heure avec traduction téléphonique qui semble défaillante. On s'inquiète des conditions de passation de ces entretiens pour des personnes très vulnérables, traumatisées, sidérées voire confuses suite à leur voyage (certaines ont connu les geôles de Lybie), sans compter les raisons qui les ont poussées à partir. Pas d'aide d'associations pour préparer ces entretiens. Des documents ont bien été remis à l'arrivée mais ont-ils été compris ? Qui va informer ces personnes des possibilités de recours, leur donner les contacts d'avocats ? Qui va assurer les soins physiques et psychiques qui selon l'équipage de l'Ocean Viking sont nécessaires ?



### Laisser le temps

Accueillir correctement 230 personnes est pourtant possible. L'accueil fait à ces personnes est indigne. L'humanité consisterait à leur laisser le temps de récupérer, de penser, de dormir, de s'habituer à un nouvel environnement. Dans sa hâte à se débarrasser des exilés, le ministre impose

urgence et précipitation au risque de pertes de chances là où il s'agit d'avenir et pour certains de vie ou de mort. Alors que l'étude d'une demande d'asile est individuelle, certains seraient déjà éliminés d'emblée du fait de leur nationalité alors qu'il est possible qu'ils soient en grand danger dans leur pays. D'expérience nous savons que le prouver prend du temps. Le drame de l'Ocean Viking est de résultat de politiques migratoires basées sur le rejet de l'autre que ce soit vers la misère en Turquie, les tortures libyennes, dans la boue et la neige des campements, des forêts et des marais aux frontières de l'Europe, dans les flots de la Méditerranée, de la Manche ou sur les barbelés de Ceuta et Melilla. Il s'agit de rejet physique avec risque mortel. Les accords Dublin ont pour conséquence de faire porter aux pays frontaliers le poids des arrivées et les politiques de relocalisation ne fonctionnent pas comme s'en plaignent ces pays. L'Italie, Chypre, Malte et la Grèce demandent ainsi à la Commission européenne de tenir une discussion « urgente et nécessaire (...) sur comment mieux coordonner » les opérations humanitaires en Méditerranée. Au final, la quasi-totalité des adultes enfermés a été libérée par les juges du fait de l'impossibilité de statuer dans le temps imparti vu le nombre de dossiers. Tout ça pour ça ! À force de tordre le droit et les droits, le ministre a fini par se prendre les pieds dans le tapis. C'est quoi ce ministre qui ignore les lois qu'il est censé appliquer ? Annulons les accords Dublin et laissons les exilés choisir leur pays d'accueil. Cela nous coûtera bien moins cher et on peut supposer qu'ils se répartiront dans les différents pays pour peu que nous nous donnions la peine de bien les accueillir. Peut-être certains rescapés de l'Ocean Viking viendront ils s'échouer parmi nous ?

Dominique Weber-Alasseur

# Une carte vivante et collective d'auto-organisation ?

La proposition vient de quelques personnes nouvellement arrivées dans la région qui aimeraient pouvoir plus facilement repérer les multiples initiatives qui existent aujourd'hui sur le Plateau de Millevaches. Leur proposition ? Une carte à réaliser ensemble.

Comment rendre plus accessibles les réseaux non-marchands, anticapitalistes, alternatifs qui existent ici ? Nouveaux arrivants, sympathisants, nous savons qu'il se passe beaucoup de choses sur le territoire, mais il est à la fois difficile d'y intégrer plus de personnes (pas seulement les nouveaux arrivants, mais aussi celles qui sont nées ici) et de savoir comment s'orienter parmi tout cela, ce qu'il manque, ce qu'on pourrait (re)faire de plus.

Et pourtant, nous avons tous et toutes un voisin débordé, une voisine isolée ou un.e ami.e en situation précaire qui aurait besoin de mieux comprendre et d'avoir accès à ce qui existe autour de chez eux : un lieu où se procurer du pain à prix libre, où apprendre à jardiner, un réseau de partage de livres, de soirées jeux, un espace de soin psy, des personnes avec qui se mobiliser, des cantines... En parallèle de la difficulté à rejoindre et à s'orienter parmi tout ça, il est vrai que certaines initiatives battent aujourd'hui de l'aile par manque de personnes suffisamment engagées dans ces activités, le plus souvent non-rémunérées. Et on sait qu'il faut du monde pour assurer le travail de subsistance...

## Un atelier à la Fête de la Montagne

Voilà comment est née, en septembre 2022, l'idée d'organiser un atelier de cartographie à la dernière Fête de la Montagne limousine à Felletin. Nous voulions tenter de rendre visible ce qui est invisible pour des personnes qui auraient envie, besoin, de rejoindre ces espaces.

À partir de récents journaux locaux (IPNS, Creuse Citron), nous avons listé une quarantaine de luttes et d'initiatives qui nous semblent en dehors des institutions ou des logiques marchandes, et nous les avons placées sur une carte, avec de jolis petits drapeaux. Pendant la Fête, les curieux.ses étaient invités à indiquer d'autres initiatives ou luttes qu'ils ou elles connaissaient. Nous avons ainsi glané une vingtaine d'autres dynamiques collectives autogérées intéressantes. C'était expérimental, mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y avait des personnes intéressées !



## Une carte pour qui, pour quoi ?

Évidemment, une carte, ce n'est qu'un outil, et il faut avant tout des occasions concrètes de se rencontrer et d'entretenir le lien social. Celle que l'on a commencé à créer nous semblerait utile pour orienter celles et ceux qui, comme nous, viennent de se poser sur le Plateau et veulent savoir ce qui s'y passe, afin de pouvoir rejoindre les dynamiques collectives.

La carte n'est pas numérisée, c'est seulement un support physique : cela nous a permis jusque-là de garder un œil sur qui y a accès. Elle n'a pas pour but de recenser toutes les activités qui existent (ce serait du fichage et il y en a déjà assez) mais seulement les activités déjà publiques (journaux, tracts, etc.) ou dont les membres souhaitent y être représentés. À terme, on pourrait s'en servir sur des stands lors des événements, des rencontres d'été du Syndicat de la

Montagne limousine, la mettre à disposition des personnes exilées, etc.

Ce travail n'a de sens que s'il s'intègre et sert aux dynamiques actuelles. On imaginait en effet que le groupe Accueil, le groupe Soins, la future Provision Commune, des utilisateur.ices du Crieur public, etc., pourraient s'emparer de cet outil pour être plus lisibles, mieux accueillir et se renforcer, et bien-sûr définir ensemble les conditions d'utilisation et d'animation de la carte. Cependant, si elle n'est pas mise à jour ou rediscutée périodiquement, la carte peut rapidement devenir obsolète. Elle peut devenir un outil d'organisation collective seulement si un ensemble de personnes s'en saisissent et la font vivre dans des espaces collectifs et accessibles. Nous, ça nous motive, et vous ?

Si vous êtes intéressé.e.s par ce projet, écrivez-nous à [cartomaispastrop@riseup.net](mailto:cartomaispastrop@riseup.net)

## ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

### W comme Walryck et Wlazlick

Entre ces deux coureurs, bons régionaux, il y a de nombreux éléments de rapprochement :  
- leurs patronymes, très proches, au point qu'ils ont souvent été confondus dans les articles de la presse régionale,  
- leur origine polonaise,  
- la période où ils ont couru : les années 50 et le début des années 60.

Pour ne pas les confondre, il faut surtout noter que Daniel a toujours été licencié à Périgueux (Pédale Faidherbe puis CCP) alors que Simon a effectué toute sa carrière au VC Aubusson.

#### Daniel Walryck

Débutant en 1952 à la Pédale Faidherbe, Daniel éclate vraiment en 1954, où il gagne notamment à Hautefort et aux 3 Cerisiers. En 1955, il se classe plus de vingt fois dans les dix premiers, avec des victoires à St Médard d'Excideuil, Excideuil et Ste Aulaye. En 1956, il atteint le meilleur niveau régional ; il se distingue par une 8<sup>e</sup> place au championnat du Limousin, disputé à Périgueux sur un parcours de 170 km qui voit Yves Gourd (AS Eymet) l'emporter.

En 1957, Daniel, 1<sup>er</sup> à Terrasson et Cherveix-Cubas, obtient la 2<sup>e</sup> place au Prix Charles Clément à Limoges, derrière Émile Delmas de Sarlat. 1958 est encore un bon cru, avec une 2<sup>e</sup> place au Prix de la Victoire à Brive, derrière René Dufour et une 3<sup>e</sup> place au Prix Charles Clément. En 1959, il termine 2<sup>e</sup> du Tour de la Corrèze, devancé par le méridional Gilbert Salvador ; Jean Dotto termine 8<sup>e</sup>. Après 1960, sa carrière va se terminer progressivement.

En résumé un beau parcours, marqué par de nombreuses



Daniel Walryck se classe second derrière Gonzalès au Bordeaux-Périgueux 1962

victoires, encore plus de places d'honneur et des résultats probants, en particulier face aux professionnels.

#### Simon Wlazlick

Simon, né en 1936, a eu beaucoup de mérite, car il a mené sa carrière sportive malgré l'énorme travail qu'il avait à assurer à la ferme familiale puis dans la sienne propre. Sans appui dans sa famille, il trouva heureusement des soutiens dans son club du VC Aubusson, et particulièrement auprès de son président René Adenis.

Ayant commencé à courir dans quelques épreuves dès 1950, il apparaît sur le devant de la scène en 1954 avec sa victoire au 1<sup>er</sup> Pas Dunlop départemental puis régional. C'était l'officieux championnat de France des débutants, réservé aux coureurs de 17 ans. Aujourd'hui, Simon confesse qu'il aurait dû être mis hors course, car il allait avoir 18 ans dans l'année, et il était toujours de nationalité polonaise ! Cette même année, il l'emporte à Glénic et Villosanges. En 1955, il gagne à Magnat l'Étrange (où il s'imposera à quatre

reprises), à St Chabras, St Fiel, Lavaveix les Mines et Anzème. Il termine 2<sup>e</sup> du Prix Roger Auclair (épreuve contre la montre à Guéret) derrière Besnard, et également avec le VCA, 2<sup>e</sup> du championnat du Limousin des sociétés (avec Roffet et Novacek) derrière l'UVL mais devant le CRCL, le VC Arédien et le CC Lindois.



Simon et son équipe du VC Aubusson, 2<sup>e</sup> au championnat du Limousin de Sociétés en 1955

toutes les primes et se classe finalement 6<sup>e</sup> ; il avait besoin d'argent pour payer ses cotisations à la MSA ! Les résultats de Simon et sa profession le rapprochent de Raymond Poulidor né lui aussi en 1936. Mais, alors que Raymond a très vite voulu échapper à la ferme, Simon, qui a été un éleveur reconnu pour la qualité de son travail, a fait passer la ferme avant le vélo.

Jean-François Pressicaud



## Arrestations du 15 juin 2021, suites...



Après le énième refus de levée du contrôle judiciaire de Marie-Claire en août dernier (voir IPNS n°80, page 5), enfin une bonne nouvelle ! La chambre de l'instruction a décidé le 27 octobre 2022 de lever son contrôle judiciaire et, dans la foulée, la juge a ordonné la restitution du dernier scellé encore retenu entre les mains de la justice, à savoir son ordinateur.

Son amie a vu son contrôle judiciaire allégé et elles peuvent donc se revoir : « Il aura fallu plus de 16 mois pour obtenir ce qui était pour moi le minimum d'un point de vue humain ! » explique Marie-Claire qui rappelle néanmoins qu'elle est toujours mise en examen pour association de malfaiteurs et en attente d'un procès ...ou d'un non-lieu.

Ecouter son témoignage sur toute l'affaire sur Radio Vassivière : <https://radiovassiviere.com/2022/09/comite-de-soutien-aux-inculpees-du-15-juin>

## Petites scieries contre méga-scierie

À Egletons, la SAS Farges bois ambitionne de devenir la plus grande scierie de France. Pour son agrandissement elle prévoit de s'étendre sur une habitation, des terres agricoles et des zones humides alors qu'aujourd'hui une personne y vit et des agriculteurs et agricultrices y travaillent. Par l'intermédiaire de la préfecture et des collectivités locales, les intérêts de l'industriel sont en train de s'imposer. Les terres agricoles ont été requalifiées en terres industrielles et le projet a obtenu une « Déclaration d'utilité publique » accompagnée d'1 million d'euros. Mais la SAS Farges représente aussi une menace pour le développement d'une filière bois locale respectueuse de son environnement social et naturel. Une association locale, Associtra, se mobilise : « Ce n'est pas au marché mondial du bois ou de l'énergie de décider de l'avenir des forêts limousines, ni aux grands groupes d'intérêts privés de condamner, avec la complicité des pouvoirs publics, des habitants à l'expropriation ! »

En savoir plus : <https://associtra.fr>

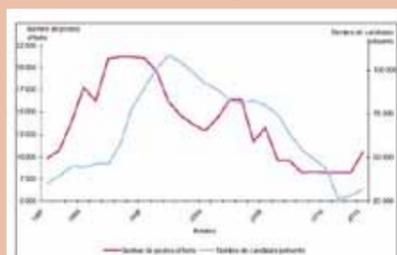
## L'Archaban accueille ses premières locataires

Deux vieilles maisons inhabitées et à l'aban-



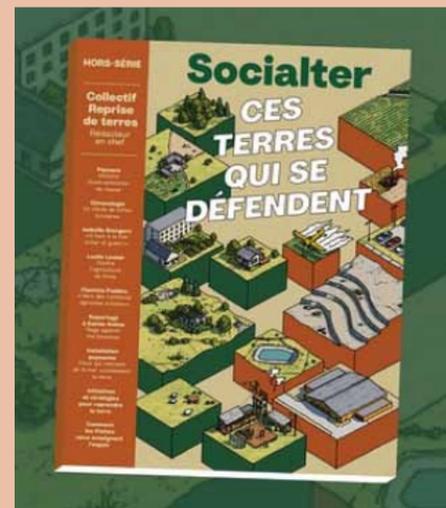
don depuis des années dans le bourg de Faux-la-Montagne sont à l'origine de l'Archaban (en occitan, le fauteuil du grand-père, près de l'âtre), deux logements pour personnes âgées dépendantes qui accueillent en cette fin d'année leurs premières locataires. Une des deux maisons a été partiellement rasée pour créer une cour ouverte sur la rue et l'autre a été séparée en deux, avec un logement à chaque étage mais tous les deux accessibles de plain-pied. Une opération menée par la Scic l'Arban qui n'a pu être réalisée qu'avec la participation financière de nombreux partenaires (y compris des habitants de la commune suite à une campagne de dons) de manière à proposer des loyers sociaux. Une initiative micro-locale qui est, selon le président de l'Arban, l'échelle la plus pertinente : « Nous avons la conviction que l'agir local par les acteurs locaux est une nécessité, que chaque commune doit mobiliser ses énergies, ses compétences pour maîtriser son devenir. C'est elle qui est le mieux placée pour relever les défis, faire face aux dangers. C'est cette échelle là qu'il faut privilégier. »

## Le « plus beau métier du monde » n'attire plus



Les chiffres sont spectaculaires. En 2022, les taux de présence aux premières épreuves écrites du Concours de recrutement des professeurs des écoles ont atteint l'un des plus bas niveaux de l'Histoire. Après 5 années de gestion du ministère de l'Éducation Nationale par Jean-Michel Blanquer, une évidence s'impose : le métier n'attire plus ! Dans l'Académie de Limoges, on est passé de 816 candidat·es en 2020 à 185 en 2022 ! Devant cette hémorragie de candidats, le ministère a décidé de repousser de quinze jours la date de clôture des inscriptions aux prochains concours de 2023. Voilà une mesure qui promet d'être efficace ! Dans un communiqué en date du 22 novembre, le SNUipp-FSU répète que la crise est structurelle et due à un terrible manque d'attractivité de ce qui était encore il y a quelques années « le plus beau métier du monde » ... Le syndicat s'interroge : « Notre institution a-t-elle des œillères au point de ne pas se rendre compte de la réalité vécue sur le terrain par les personnels ? » Dénonçant des conditions de travail dégradées, une rémunération trop faible, les évaluations nationales et des injonctions pédagogiques qui ne font pas sens et qui remettent en cause l'expertise des enseignant·es, etc., le syndicat réclame un plan pluriannuel de recrutements, une revalorisation conséquente des salaires et une amélioration des conditions de travail. « Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour l'avenir de l'école publique. Le gouvernement serait inspiré de revoir sa copie car il y a urgence ! »

## Un hors-série pas hors-sol



Pour son hors-série hivernal, le magazine indépendant Socialter s'associe au collectif Reprise de terres pour s'attaquer à l'accaparement des terres en France et au système productiviste qui le soutient. Dans les dix prochaines années, la moitié des agriculteurs français va partir à la retraite, et c'est près d'un quart du territoire français qui va changer de mains. Un chambardement démographique qui aiguise déjà toutes les convoitises : celles de l'agro-industrie et ses pesticides, des bétonneurs et leurs entrepôts, des aménageurs de territoire et leurs autoroutes. Alors comment inventer des tactiques foncières, politiques et juridiques pour contrer cet accaparement ? Quelles alliances politiques nouer pour lui opposer un front solide ? Comment résorber les divisions historiques entre paysannerie et protection du vivant ? Comment dépasser l'opposition entre mise en culture des terres et libre évolution – entre nature et culture ?

## La Solidaire a dix ans

En 2012, un groupe d'habitants du Plateau a créé une association ayant pour objet de mettre en place un fonds de dotation dédié au développement humain, social et économique du territoire : le fonds de dotation La Solidaire. Habilité à recevoir des dons défiscalisés (si les donateurs sont assujettis à l'impôt sur le revenu, ils peuvent déduire 66 % du montant de leurs dons de leur impôt), ce fonds a soutenu en dix ans plus de quarante projets locaux dans le périmètre du Parc naturel de Millevaches : projets immobiliers, économiques individuels, projets d'animation associatifs, projets collectifs, etc. Pour réaliser ces différentes opérations le fonds de dotation est géré par une équipe entièrement bénévole et s'appuie sur les dons de quelques entreprises et habitants de différentes communes soucieux de contribuer au développement humain de leur territoire et de soutenir les initiatives qui leur paraissent les plus à même de le favoriser.

## Autoroute Limoges-Poitiers : fin de partie



Fin novembre, Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine a communiqué, lors d'une rencontre avec le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), la décision d'abandonner le projet d'autoroute Limoges-Poitiers. Ce projet, soutenu par la Chambre de commerce et d'industrie et les collectivités de Haute-Vienne, avait reçu en mars 2022, un avis défavorable du conseil départemental de la Vienne, et suscité l'opposition d'un certain nombre d'associations qui dénonçaient un projet inutile et coûteux. Elles défendaient la solution d'un aménagement en deux fois deux voies sur une partie du trajet pour des raisons à la fois environnementales et économiques, en refusant de créer un nouveau tronçon payant et concédé à une société d'autoroute.